

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION  
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

## MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE SHOMBO



Province Karusi

Karusi, Septembre 2006

## TABLE DES MATIERES

	Pages
<b>ABREVIATIONS</b>	
<b>PREFACE</b>	
<b>INTRODUCTION</b>	
<b>CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE.....</b>	<b>3</b>
2.1. Découpage administratif.....	3
2.2. Données démographiques.....	3
<b>CHAPITRE III. AGRICULTURE.....</b>	<b>6</b>
3.1. Généralités.....	6
3.2. Spéculations agricoles.....	6
3.3. Facteurs de production.....	11
3.4. Infrastructures agricoles.....	12
3.5. Intervenants dans le secteur agricole.....	13
3.6. Contraintes, potentialités et actions à mener.....	13
<b>CHAPITRE IV. ELEVAGE.....</b>	<b>14</b>
4.1. Généralités.....	14
4.2. Situation des effectifs du cheptel.....	14
4.3. Systèmes d'élevage.....	21
4.4. Santé animale.....	21
4.5. L'apiculture.....	23
<b>CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE.....</b>	<b>24</b>
5.1. Pêche.....	24
5.2. Pisciculture.....	24
<b>CHAPITRE VI. FORETS.....</b>	<b>26</b>
6.1. Généralités.....	26
6.2. Boisements naturels.....	26
6.3. Boisements artificiels.....	26
6.4. Production des plants forestiers.....	27
6.5. Transformations des produits forestiers.....	28
6.6. Agroforesterie.....	28
6.7. Intervenants.....	28
6.8. Contraintes, potentialités, et actions à mener.....	29

<b>CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT.....</b>	<b>30</b>
7.1. Industrie.....	30
7.2. Artisanat.....	30
7.3. Contraintes, potentialités, et actions à mener.....	30
<b>CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS.....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE IX. ENERGIE.....</b>	<b>32</b>
<b>CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES.....</b>	<b>33</b>
10.1. Le commerce.....	33
10.2. Transport.....	34
10.3. Communication.....	37
<b>CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE.....</b>	<b>38</b>
11.1. Situation actuelle de l'action sociale.....	38
11.2. Réinsertion, Réintégration et Réhabilitation.....	41
11.3. Habitat.....	42
<b>CHAPITRE XII. SANTE.....</b>	<b>46</b>
12.1. Situation sanitaire en 2005.....	46
12.2. Approvisionnement en eau.....	49
<b>CHAPITRE XIII. EDUCATION.....</b>	<b>53</b>
13.1. Enseignement formel.....	53
13.2. Enseignement non formel.....	55
13.3. Intervenants.....	55
13.4. Contraintes et actions à mener.....	55
<b>CHAPITRE XIV. JEUNESSE , SPORT ET CULTURE</b>	<b>56</b>
14.1. Situation de la jeunesse.....	56
14.2. Le sport.....	56
14.3. Contraintes, potentialités et actions à mener.....	57
<b>CHAPITRE XV. JUSTICE.....</b>	<b>58</b>
15.1. Généralités.....	58
15.2. Personnel judiciaire.....	58
15.3. Infrastructures et équipements.....	58
15.4. La justice gracieuse.....	59
15.5. Services pénitentiaires.....	60
15.6. Principales contraintes, potentialités et perspectives.....	60

<b>CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>61</b>
16.1. Facteurs favorables au développement.....	61
16.2. Contraintes au développement.....	62
16.3. Stratégies et actions à développer.....	63
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>70</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>73</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

ABP	: Agence Burundaise de Presse
ABUBEF	: Association Burundaise pour le Bien Etre Familial
ACI	: Alliance Coopérative Internationale
AEP	: Adduction d'Eau Potable
AFAK	: Association de Football Amateurs de Karusi
ANSS	: Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et aux Sidéens
APRODH	: Association de Protection des Droits de l'Homme et des Détenus
ARV	: Anti-Rétro-Viraux
ASF	: Avocats Sans Frontières
BANCOBU	: Banque Commerciale du Burundi
BCB	: Banque de Crédit du Burundi
BGF	: Banque de Gestion et Financement
BNEC	: Bureau National pour l'Enseignement Catholique
BPS	: Bureau Provincial de Santé
CDF	: Centre de Développement Familial
CERADER	: Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural
CFA	: Centre de Formation Artisanale
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMD	: Cassava Mosaic Disease
CNAR	: Centre National d'Appareillage et de Rééducation
CNLS	: Centre National de Lutte Contre le SIDA
CNRS	: Conseil National de Réinsertion des Sinistrés
CoCo	: Collège Communal
COCOLS	: Comité Communal de Lutte Contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte contre le SIDA
CRE	: Crédit de Relance Economique
CS	: Centre de Santé
DAPA	: Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto- Développement et la Vulgarisation Agricole

DP	: Département de la Population
DPAE	: Direction Provinciale de l’Agriculture et de l’Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l’Enseignement
EN	: Ecole Normale
EP	: Ecole Primaire
ETM	: Ecole Technique des Métiers
FACAGRO	: Faculté des Sciences Agronomiques du Burundi
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
HCR	: Haut Commissariat pour les Réfugiés
INEAC	: Institut National d’Etudes Agronomiques du Congo Belge et du Rwanda-Urundi
IO	: Infections Opportunistes
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
IRAZ	: Institut de Recherches Agronomiques et Zootechniques
ITAB	: Institut des Techniques Agricoles du Burundi
MININTER	: Ministère de l’Intérieur
MISP	: Ministère de l’Intérieur et de la Sécurité Publique
MSF	: Médecins Sans Frontière
NF	: Non Fonctionnel
OCIBU	: Office du Café du Burundi
OCIBU	: Office du Café du Burundi
ODAG	: Organisation pour le Développement de l’Archidiocèse de Gitega
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUB	: Opérations des Nations Unies au Burundi
ONUDH	: Office des Nations Unies aux Droits de l’Homme
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PARESI	: Projet d’Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PMLSAO	: Projet Multisectoriel de Lutte contre la SIDA et d’Assistance aux Orphelins
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural

PREBU	: Programme de Réhabilitation du Burundi
PSI	: Police de Sécurité Intérieure
PSP	: Police de Sécurité Publique
PVVS	: Personne Vivant avec le VIH/SIDA
RBP <sup>+</sup>	: Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
SIDA	: Syndrome de l'Immuno-Déficienc Acquis
SODECO	: Société de Dépurchage et de Conditionnement du café
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage du Café
SOGESTAL	: Société de Gestion et de Lavage du Café
SWAA	: Society for Women Against Aids in Africa
TGI	: Tribunal de Grande Instance
TPO	: Transcultural Psycho-Social Organisation
VIH	: Virus de l'Immuno-Déficienc Humaine

## **PREFACE**

*La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .*

*En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...*

*La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.*

*Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.*

*Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.*

*A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.*

*Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.*



*A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.*

*Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.*

*En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .*

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA  
RECONSTRUCTION NATIONALE**

  
**Madame Marie-Goreth NIZIGAMA**

## **INTRODUCTION**

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Shombo.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement Communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

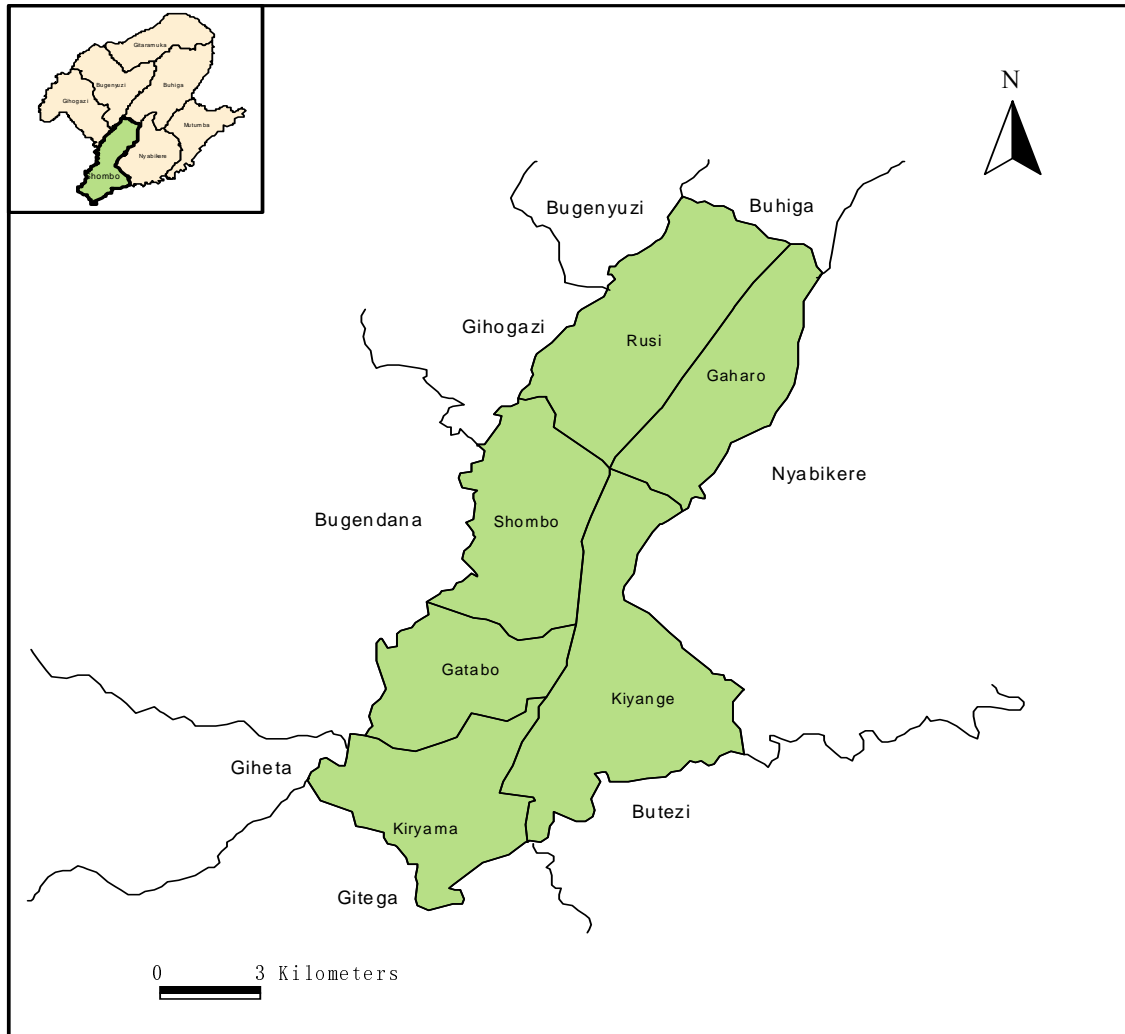
Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

## **CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE**

La commune Shombo est délimitée au Nord par les communes Bugenyuzi, Gihogazi et Buhiga, au Sud par les communes Giheta, Gitega et Butezi, à l'Est par la commune Nyabikere et à l'Ouest par la commune Bugendana de la province de Gitega.

Elle a une superficie de 170,42 km<sup>2</sup> ce qui représente 11,7% de la superficie de la province et de 0,62% de la superficie du pays. La commune Shombo est constituée en grande partie par la région naturelle de Kirimiro.

La commune Shombo a une altitude d'environ 1600 m. Le climat est du type tropical doux. La pluviométrie moyenne est d'environ 1500 mm avec une température moyenne de 19°C. La végétation est formée de savanes arborées.



## CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE

### 2.1. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

La commune Shombo est composée de 3 zones découpées en 16 collines de recensement. Le tableau suivant montre la répartition de ces collines dans les zones respectives.

Tableau 2.1. : Répartition géographique des collines de recensement par zone

<b>Zones</b>	<b>N°</b>	<b>Collines de recensement</b>
Nyabibuye	1	Nyabibuye
	2	Bukirasazi
	3	Gatabo
	4	Gisenyi
	5	Kiryama
	6	Muhigo
S/total		6
Rusi	1	Gaharo
	2	Gikombe
	3	Gitaramuka
	4	Mujenjwa
	5	Rusi
	6	Shombo
S/total		6
Nyarurambi	1	Butwe
	2	Kigo
	3	Kiyange
	4	Muhororo
S/total		4
Total		16

### 2.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La commune Shombo a une population 39.955 habitants. La densité moyenne en 2005 était de 235 hab/km<sup>2</sup>.

Tableau 2.2. Répartition de la population par tranche d'âge en 2005

Groupes d'âges	sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	4181	4351	8532
5-9	3098	3155	6253
10-14	2145	2219	4364
15-19	1746	1838	3584
20-24	1566	1666	3232
25-29	1394	1619	3013
30-34	1318	1387	2705
35-39	1000	1017	2017
40-44	619	746	1365
45-49	451	638	1089
50-54	461	531	992
55-59	374	425	799
60-64	246	314	560
65-69	205	270	475
70-74	178	277	455
75-79	88	117	205
80 +	174	141	315
<b>Total</b>	<b>19244</b>	<b>20711</b>	<b>39955</b>

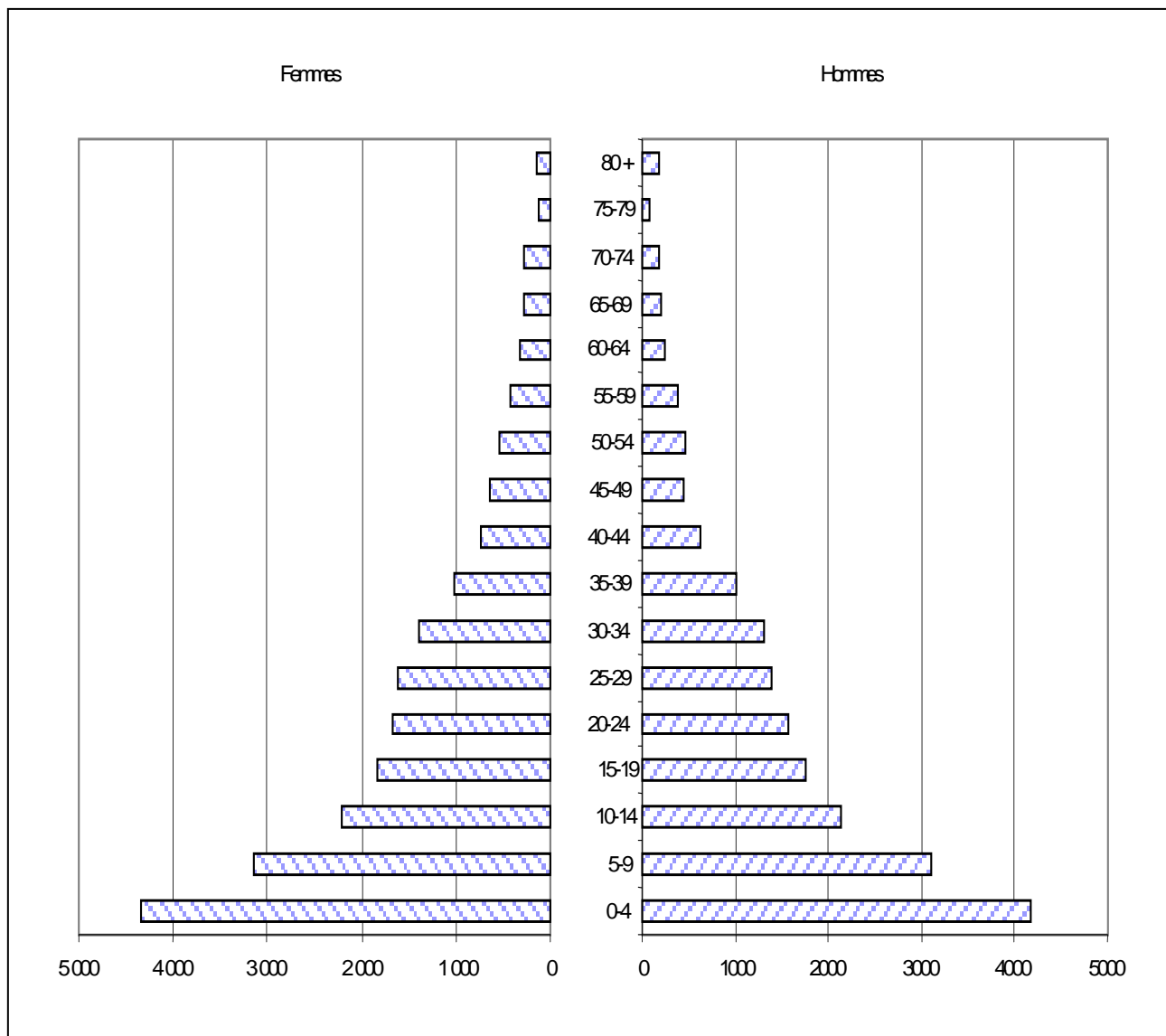
Source : MININTER/UPP/Mars 2006

Tableau 2.3. Répartition de la population par tranche d'âge en 2005

Année	Effectif	Evolution province Karusi
2003	37 717	389 219
2004	38 784	409 489
2005	39 955	422 237
2006	41 011	432 994
2007	42 171	445 247
2008	43 365	457 848
2009	44 592	470 805
2010	45 854	484 129

Source : MININTER/UPP/Mars 2006

Graphique 2.1. : Répartition de la population (hommes et femmes) par tranche d'âge en 2005



## CHAPITRE III. AGRICULTURE

### 3.1. GENERALITES

La population de la commune Shombo est à majorité agricole et le système d'exploitation est traditionnel. La commune Shombo est la moins fertile par rapport aux autres communes de la province Karusi.

Le mode d'exploitation des champs est surtout familial, même si certains ménages font appel à une main d'œuvre salariée.

La commune s'étend sur une seule région naturelle qui est le Kirimiro. La commune connaît trois saisons culturales qui sont la Saison A (d'octobre à janvier), la Saison B (de février à mai) et la Saison C (de juin à septembre).

Le système de culture prédominant pour les cultures vivrières est l'association, à l'exception de la pomme de terre et le riz qui sont en système monoculture.

La commune Shombo dispose un seul centre semencier non fonctionnel et la multiplication des semences se fait par les groupements.

### 3.2. SPECULATIONS AGRICOLES

#### 3.2.1. Les cultures vivrières

Les principales cultures vivrières rencontrées dans la commune Shombo sont le haricot, le riz, le soja, l'arachide, le sorgho, la pomme de terre, le manioc, la patate douce, la colocale, etc....

Tableau 3.1. Productions moyennes (en tonnes) des cultures par commune en 2005

Commune	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Production totale
Bugenyuzi	5450	831	353	9976	3999	4280	162	25051
Buhiga	18732	1712	565	2525	1311	2944	868	28657
Gihogazi	26979	5076	660	4054	2201	1971	737	41678
Gitaramuka	7867	3226	68	8007	6922	743	425	27258
Mutumba	5989	1586	424	2716	1260	326	1160	13461
Nyabikere	1472	566	415	4291	1496	258	912	9410
Shombo	67645	919	382	14597	1086	430	73	85132
<b>Total province</b>	<b>134134</b>	<b>13916</b>	<b>2867</b>	<b>46166</b>	<b>18275</b>	<b>10952</b>	<b>4337</b>	<b>230647</b>
Proportion en %	58	6	1	20	8	5	2	100
Classement	1 <sup>er</sup>	4 <sup>ème</sup>	7ème	2ème	3ème	5ème	6ème	

Source : DPAE Karusi/2005



Graphique 3.1. : Part des communes et des cultures dans la production vivrière de la province

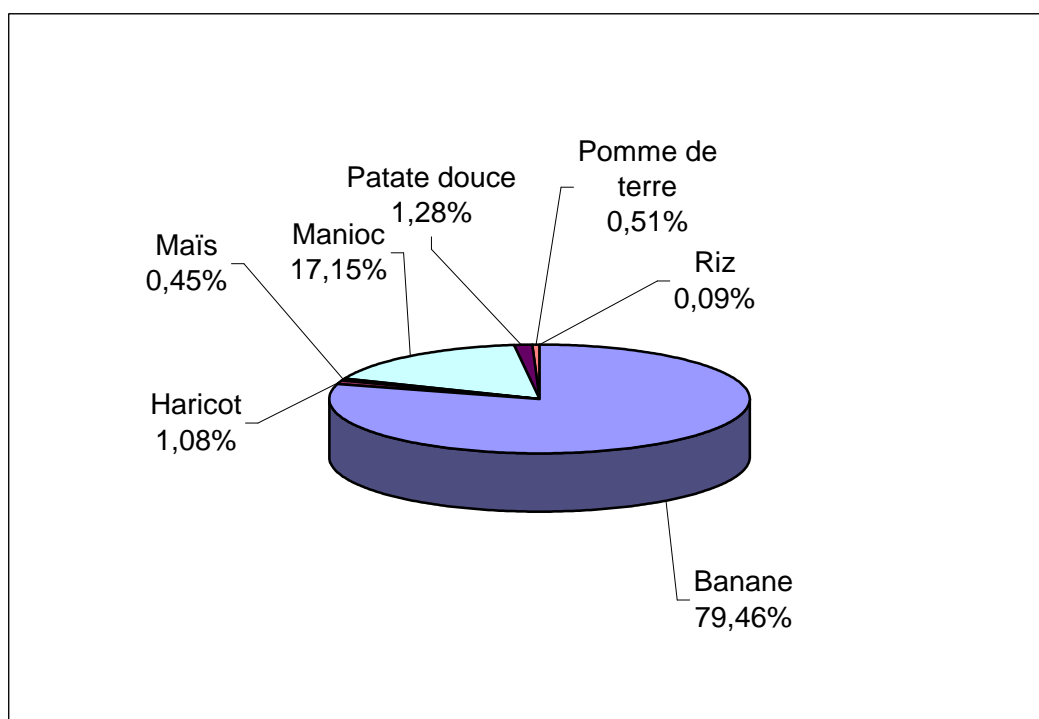
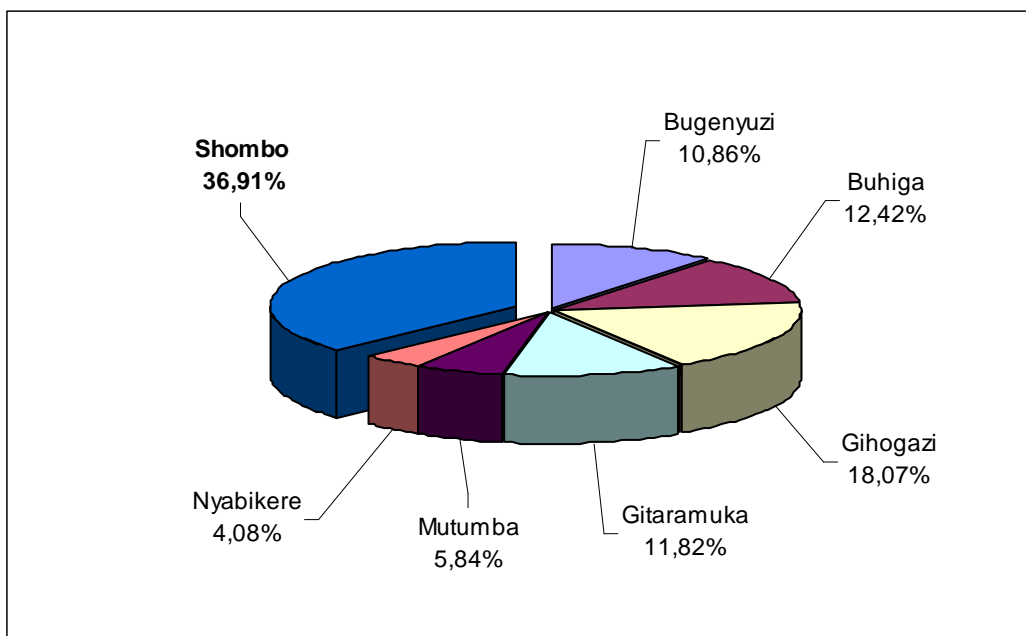
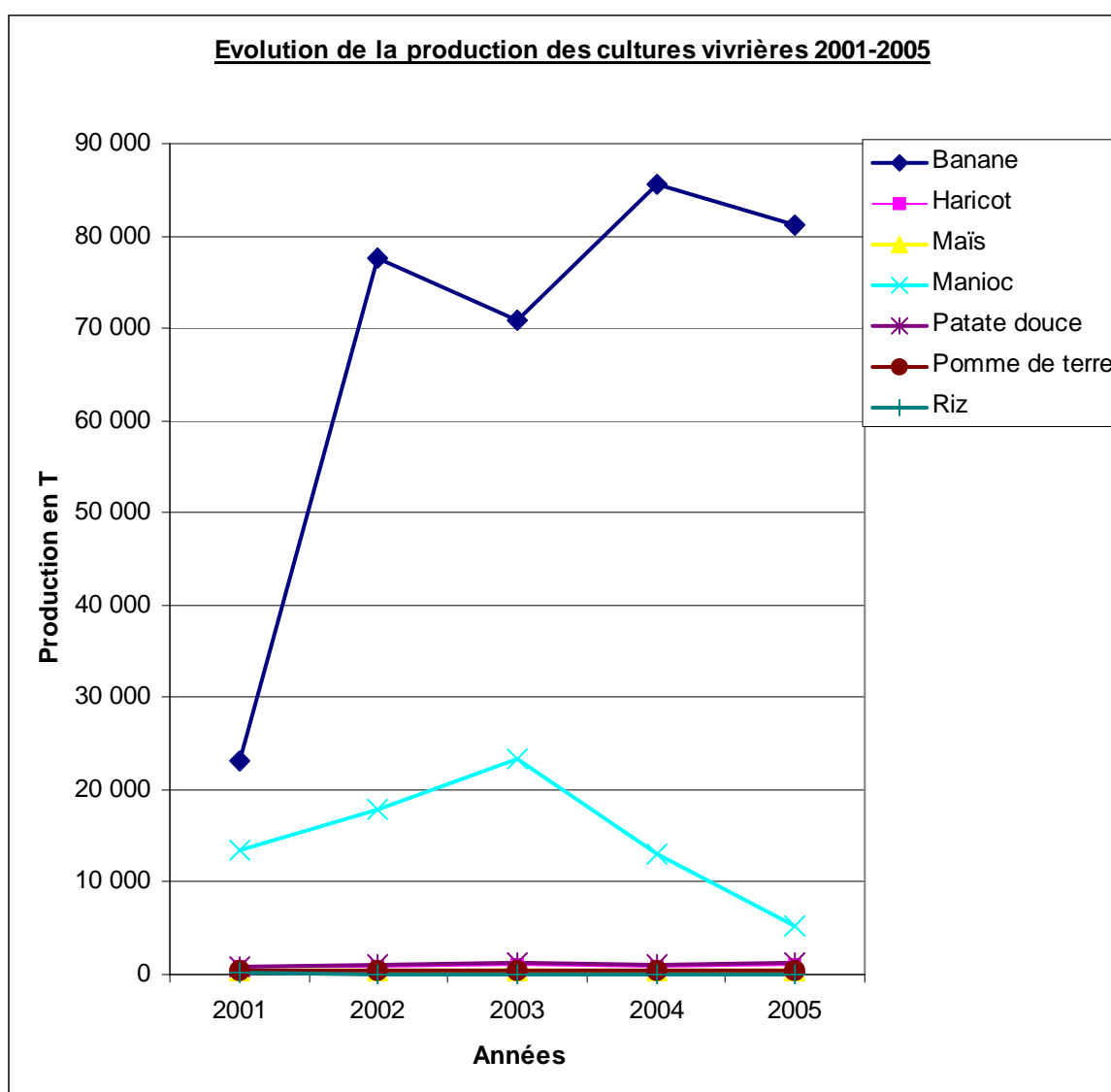


Tableau 3.2. : Evolution des cultures (en tonnes) dans Nyabikere entre 2001-2005

Culture	2001	2002	2003	2004	2005	Total	Prod. moy.	Prop. %	Classement
Banane	23130	77500	70875	85560	81160	338225	67645	79	1 <sup>er</sup>
Haricot	889	887	965	891	962	4594	919	1	4 <sup>ème</sup>
Maïs	465	335	370	372	370	1912	382	0	6 <sup>ème</sup>
Manioc	13500	17973	23300	13020	5190	72983	14597	17	2 <sup>ème</sup>
Patate douce	890	1015	1198	1104	1221	5428	1086	1	3 <sup>ème</sup>
Pomme de terre	453	430	465	400	401	2149	430	1	5 <sup>ème</sup>
Riz	118	83	37	28	99	365	73	0	7 <sup>ème</sup>

Source : DPAE Karusi/2005

Graphique 3.2. : Evolution de la production des cultures vivrières 2001-2005



En considérant l'importance des principales cultures vivrières, il y a 7 cultures qui viennent en tête avec plus de 99% de la production. Il s'agit essentiellement de la banane, du haricot, du manioc, du maïs, du riz, de la patate douce et de la pomme de terre.

a) Banane

Dans la commune, on rencontre toutes les variétés de banane ; banane à fruit, banane féculant, banane à bière et banane de table. La banane est cultivée sur toute l'étendue de la commune Shombo. La production annuelle est estimée à 67.545 tonnes, soit 79,5% de la production total des cultures vivrières de la commune Shombo. En termes de production moyenne annuelle, elle occupe ainsi la **première** place par rapport aux cultures vivrières de la commune.

b) Manioc

En considérant la production et la consommation, le manioc occupe la **deuxième** position des cultures vivrières pratiquées dans la commune Shombo, avec une moyenne annuelle de 14.597 tonnes, soit 17% de la production totale des cultures vivrières. La culture du manioc est en voie de disparition à cause de la maladie appelée « mosaïque ».

Cette culture est pratiquée généralement en association avec d'autres cultures mais, il existe des cas en culture pure.

c) Patate douce

Cette culture occupe la **troisième** position des cultures vivrières de la commune Shombo, avec une moyenne annuelle de 1086 tonnes, soit 1,3% de la production totale des cultures vivrières.

d) Haricot

C'est une culture qui se compte parmi les cultures les plus importantes quant à sa consommation. Elle occupe la **quatrième** position avec une production moyenne de 919 tonnes, soit 1 % de la production des cultures vivrières de la commune Shombo.

C'est une culture qui est pratiquée soit en pure monoculture ou soit en association avec d'autres cultures comme le maïs, le manioc, la colocase ,...

e) Pomme de terre

La pomme de terre est cultivée en monoculture. Aujourd'hui il y a une faible production à cause du manque de plançons en qualité et en quantité. La population utilise des plançons de mauvaise qualité entraînant le taux de bactérioses élevé.

Considérant la production totale des cultures vivrières, la pomme de terre se place en **cinquième** position avec une production moyenne annuelle de 430 tonnes, soit 0,5%.

f) Le maïs

En terme de production et de consommation, la culture de maïs occupe la **sixième** position avec une moyenne annuelle de 382 tonnes, soit 0,4% de la production totales des cultures vivrières de la commune Shombo.

g) Le riz

C'est une culture nouvellement introduite dans la commune et la production reste faible. La production moyenne de cette culture pendant les 5 dernières années est de 73 tonnes, soit 0,1% de la production totale des cultures vivrières. Elle occupe ainsi la **septième** position.

**3.2.2. Les cultures industrielles**

La seule culture industrielle rencontrée en commune Shombo est le caféier. Les acteurs présents dans ce secteur sont les producteurs et la SOGESTAL Kirimiro. La SOGESTAL met à la disposition des caféiculteurs des produits phytosanitaires pour le traitement des maladies. Elle ne donne plus les fertilisants comme l'urée et autres produits.

Tableau 3.3. :Evolution des plants (campagne 2003-2004 et 2004-2005)

Année	Nombre de plants
2003-2004	981.490
2004-2005	1.007.491

**3.2.3. Les cultures maraîchères et fruitières**

Les cultures maraîchères en commune Shombo sont les choux, les tomates, les oignons blancs et rouges, les aubergines, les poivrons, les épinards, les carottes, les courgettes, les céleris, piment, lenga lenga, les persils etc ...

Quant aux cultures fruitières on a essentiellement l'avocatier, le manguier, le papayer, l'ananas etc..

### **3.3. LES FACTEURS DE PRODUCTION**

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production. Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains facteurs contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants) tandis que d'autres lui viennent en appui.

#### **3.3.1 Disponibilité de terre sur collines**

La densité moyenne de la commune en 2005 est estimée entre 235 habitants/km<sup>2</sup>, d'où l'exigüité des terres cultivables. Alors les marais non encore aménagés constituent des superficies importantes pour l'agriculture.

Tableau 3.4. : Situation des marais de la commune Shombo en 2005

<b>Nom du marais</b>	<b>S.T. (ha)</b>	<b>Superficie aménageable</b>	<b>Superficie aménagée</b>
Ndurumu	74,75	74,75	0
Nyabizi	48,50	48,50	25
Cintama	58	58	25
Kagogo	35	35	0
Ruvubu	55,50	0	0
Kinyamagana	21	21	0
Shorero	40	40	0
Gikunguza	35,50	35,50	0
Kinyamaganga	42,25	42,25	0
Kibihe	30	30	0
Kijigojigo	55	55	0
Gihororo	48,50	48,50	0
Karuruma	39,40	39,40	0
Karago	30	30	0
Nyakarambo	37,50	37,50	0
<b>TOTAL</b>	<b>650,9</b>	<b>595,4</b>	<b>50,00</b>

Source : Département du Génie Rural, Année 2005

#### **3.3.2. Intrants agricoles**

Les intrants agricoles couramment utilisés par la population de la commune Shombo sont : les semences, boutures, fertilisants organiques et minéraux les produits phytosanitaires, etc..

Tableau 3.5 : Situation des centres semenciers à Shombo

Nombre de centres semenciers	Superficie Totale (ha)	Mode d'exploitation (ha)		Type de cultures multipliées
		Régie	Privé	
1	154 ha	13	-	Manioc, soja, maïs,

Source : DPAE Karusi/2005

### 3.3.3. Le système d'encadrement

L'encadrement agricole consiste à assurer le suivi techniques des agri-éleveurs, disponibiliser les intrants et conseiller les agri-éleveurs, former et informer les agri-éleveurs, faire l'enquête agricole pour identifier les besoins.

Tableau 3.6. : Situation des personnes d'encadrement agricole dans la commune Shombo

Effectif du personnel	Qualification	Niveau d'affectation
1	Agronome A2	Commune
1	Vétérinaire A2	Commune
1	Forestier A2	Commune
3	Assistant A3	Zone

Source : DPAE Karusi/2005

### 3.4. INFRASTRUCTURES AGRICOLES

#### 3.4.1. Les infrastructures de transformation des produits agricoles

En dehors d'une usine de transformation de café de la SOGESTAL, on peut parler d'infrastructures de transformation des produits vivriers. Il s'agit des unités artisanales de très faible capacité de production. Elles sont utilisées pour la monture des tubercules en farine pour le décorticage du riz.

#### 3.4.2. Les infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage. Le conditionnement pour la conservation se fait généralement de façon rudimentaire par séchage à l'air libre ou au soleil. Quant au stockage, les produits sont gardés différemment selon qu'on est chez le paysan ou chez le commerçant.

Tableau 3.7 : Modes de conservation des produits agricoles

Mode de conservation	Produits
Sac	Haricot graines, arachides, tournesol, riz, sorgho, petit pois, maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains, pomme de terre
Panier	Farine de manioc et de maïs
Champs	Manioc, pomme de terre et patate douce
Grenier	Maïs, sorgho épis
Hangar	Arachides, maïs, carotte, pomme de terre
Fût	Arachides, haricot graines
Galeries	Colocases tubercules

Source : DPAE Karusi/2005

### **3.5. INTERVENANTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE**

Les intervenants dans le secteur agricole en commune Shombo sont la FAO, World Vision, CISV, PRDMR/FIDA et la DPAAE.

### **3.6. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER**

#### a) Contraintes

- Manque d'intrants agricoles de qualité ;
- Manque d'encadrement à la base ;
- Exiguïté des terres ;
- Terres non fertiles ;
- Aléas climatiques non favorables depuis 2001.

#### b) Potentialités

- Une main d'œuvre dynamique et disponible ;
- Structures de développement communautaires à tous les niveaux ;
- Une demande croissante en produits agricoles.

#### c) Actions à mener

- Réhabiliter les centres semenciers pour la multiplication des semences ;
- Aménager les marais pour l'augmentation des superficies cultivables ;
- Approvisionner la commune en intrants agricoles ;
- Recruter les encadreurs agricoles de base.

## CHAPITRE IV. ELEVAGE

### 4.1. GENERALITES

Comme pour le secteur agricole, le secteur de l'élevage n'a pas été épargné par la crise qui a touché tout le pays et la province de Karusi en particulier. Presque tous les animaux ont été volés ou tués. Dans la commune de Shombo, le système d'élevage extensif est le principal mode de production animale, mais le système semi-intensif commence à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

### 4.2. SITUATION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL

#### Par rapport à la province

Le tableau 4.1. indique que la commune de Shombo a enregistré en 2005, 49.128 têtes d'animaux, soit 19,77% du cheptel de la province. Ainsi Shombo devient la **première** commune en termes d'importance numérique du cheptel provincial en 2005. Par rapport aux cinq types d'élevage, la commune Shombo est la **troisième** pour les bovins (18%) ; elle est la **première** place pour les ovins (25,2%), elle est la **deuxième** pour les caprins avec 19,45 % . Elle occupe la **première** place pour les porcins (41,3%) et la **troisième** place pour les volailles (16,85%).

#### Importance numérique de chaque espèce dans la commune.

La comparaison des espèces à l'intérieur de la commune Shombo donne la place de chaque espèce quant à son importance numérique. C'est ainsi que les caprins avec 28.048 têtes sur un total de 49.126 têtes (toutes espèces confondues) occupent la **première** avec 57% . La **deuxième** place est occupée par les volailles avec 20%. La **troisième** place revient aux ovins avec 15% . La **quatrième** place est prise par les bovins avec 15% pendant que les porcins occupent la **cinquième** et dernière place avec 3% du cheptel communal.

Tableau 4.1. : Situation du cheptel (par têtes) en province Karusi en 2005

Commune	Bovins			Ovins			Caprins			Porcins			Volailles			Total
	A	L	Tot.	A	L	Tot.	A	L	Tot.	A	L	Tot.	A	L	Tot.	
Bugenyuzi	203	960	1163	0	2748	2748	10	12745	12755	106	138	244	3340	2224	5564	22474
Buhiga	576	1826	2402	0	3188	3188	142	19060	19202	118	124	242	1184	7203	8387	33421
Gihogazi	165	1852	2017	0	3127	3127	214	15345	15559	287	431	718	1273	2971	4244	25665
Gitaramuka	138	2278	2416	0	6346	6346	420	12846	23118	58	124	182	718	11128	11846	43908
Mutumba	117	751	868	0	3142	3142	162	31914	31914	0	98	98	0	12864	12864	48886
Nyabikere	63	1288	1351	0	3701	3701	79	13540	13619	0	685	685	115	5559	5674	25030
Shombo	52	2145	2197	0	7518	7518	88	27960	28048	0	1524	1524	0	9841	9841	49128
Total province	<b>1314</b>	<b>11100</b>	<b>12414</b>	<b>0</b>	<b>29770</b>	<b>29770</b>	<b>1115</b>	<b>133410</b>	<b>144215</b>	<b>569</b>	<b>3124</b>	<b>3693</b>	<b>6630</b>	<b>51790</b>	<b>58420</b>	<b>248512</b>

Source : DPAE Karusi/2005 ; A=Amélioré ; L=Local ; Tot.= Total



Graphique 4.1. : Part des communes dans l'effectif provincial du cheptel en 2005

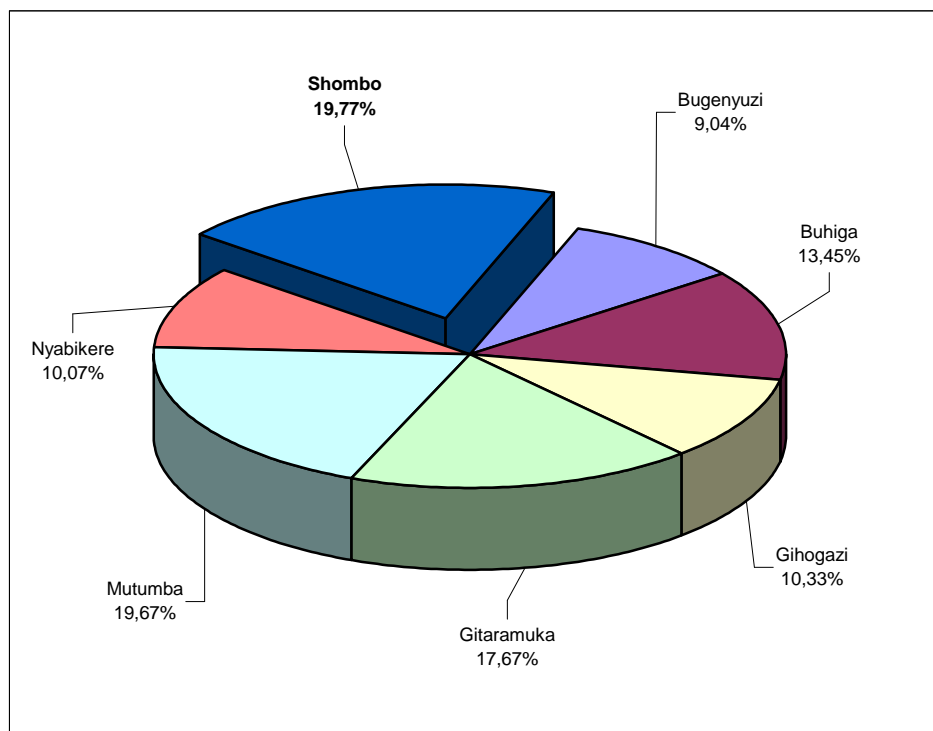
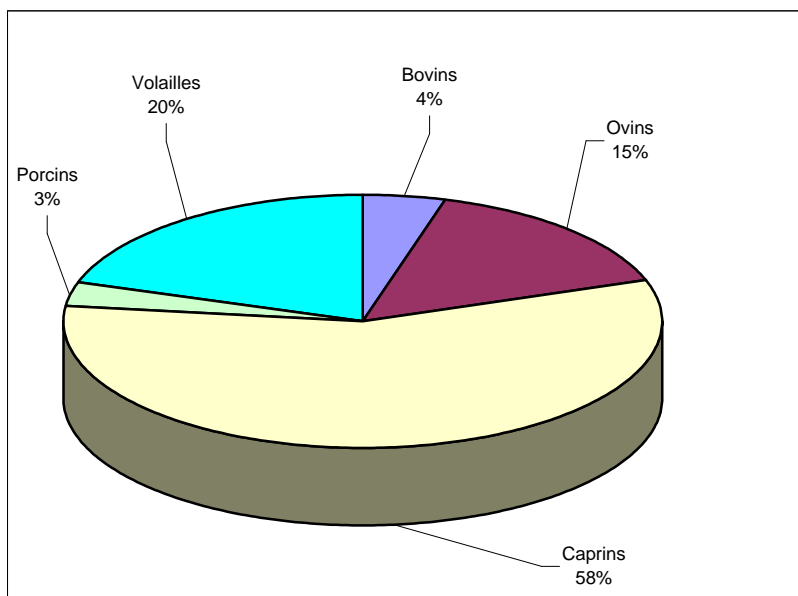


Tableau 4.2. : Evolution des espèces animales pour la commune Shombo entre 2001 et 2005

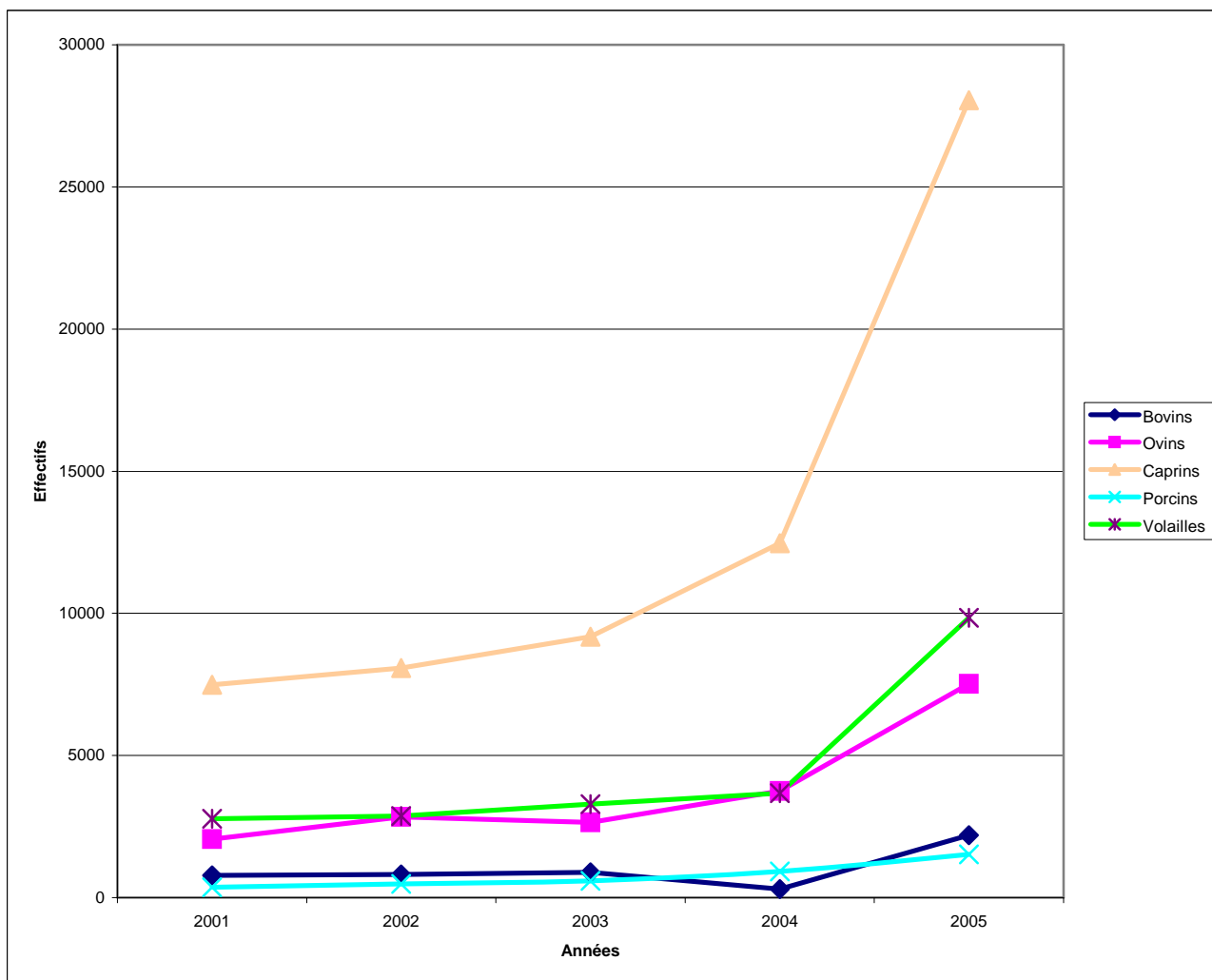
Espèces	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart	%
Bovins	781	818	894	295	2197	1416	181
Ovins	2057	2836	2645	3752	7518	5461	265
Caprins	7487	8073	9179	12466	28048	20561	274
Porcins	366	486	588	924	1524	1158	316
Volailles	2772	2874	3292	3672	9841	7069	255
<b>Total</b>	<b>13463</b>	<b>15087</b>	<b>16598</b>	<b>21109</b>	<b>49128</b>	<b>35665</b>	

Source : DPAE Karusi/2005

Graphique 4.2. : Part de chaque espèce dans le cheptel total de la commune



Graphique 4.3. : Evolution du cheptel de la commune entre 2001 et 2005



#### 4.2.1. Les bovins

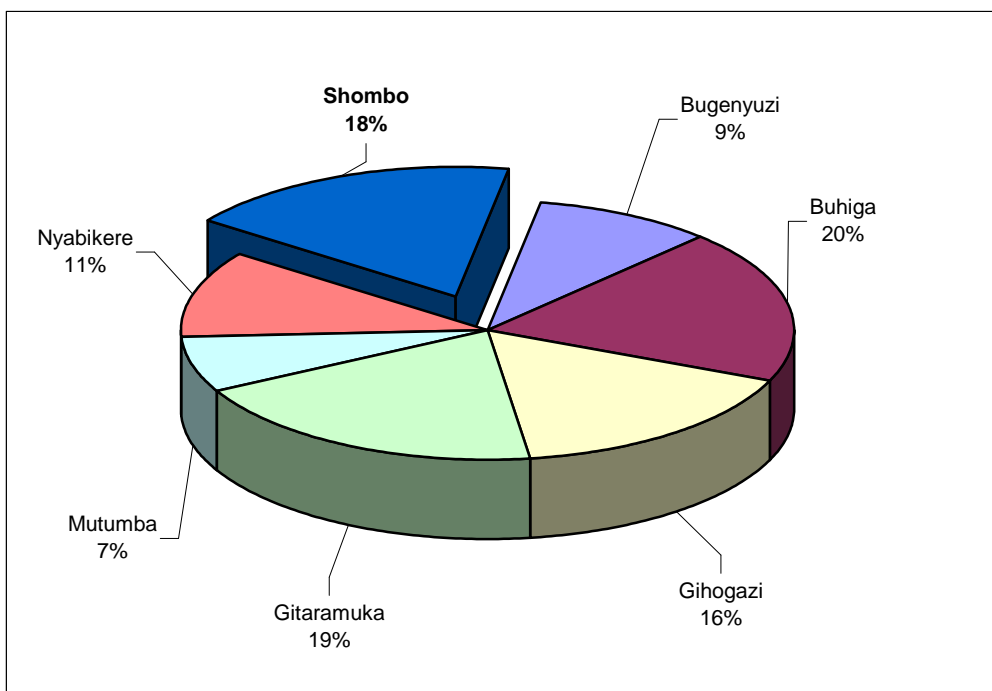
Les bovins de la commune Shombo ne représentent que 17,70% de tous les bovins de la province Karusi avec 2197 têtes. Ce qui place cette commune en **troisième** position quant au nombre de bovins de la province.

En termes d'importance numérique, cette espèce représente seulement 4% du cheptel de la commune et occupe ainsi la **quatrième** place.

Les effectifs des bovins de la commune ont accusé un taux de croissance de 181% entre 2001 et 2005.

Cette croissance s'explique par le retour à la paix dans la commune, ce qui a permis à de nombreux éleveurs de reprendre le repeuplement de leurs troupeaux. Il est à noter aussi que le PRDMR/FIDA a injecté de nouvelles têtes améliorées dans la commune.

Graphique 4.4. : Part de la commune dans l'effectif des bovins de la province



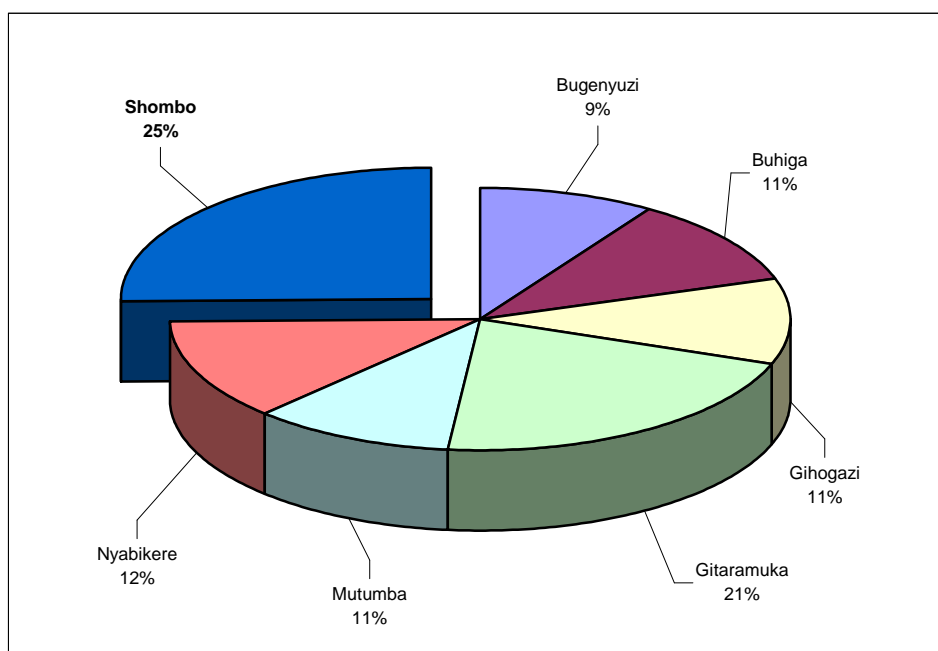
#### 4.2.2. Les ovins

Shombo occupe la **première** place dans la province quant à l'importance numérique des moutons avec 7.518 têtes, soit 25,25% des moutons de la province Karusi.

Les ovins occupent la **troisième** position quant à l'importance numérique des autres espèces dans la commune. Les ovins représentent donc 15%.

Les effectifs ont passé de 2057 têtes en 2001 à 7518 têtes en 2005, ce qui correspond à un taux d'accroissement positif de 265%.

Graphique 4.5. : Part de la commune dans l'effectif des ovins de la province



#### 4.2.3. Les caprins

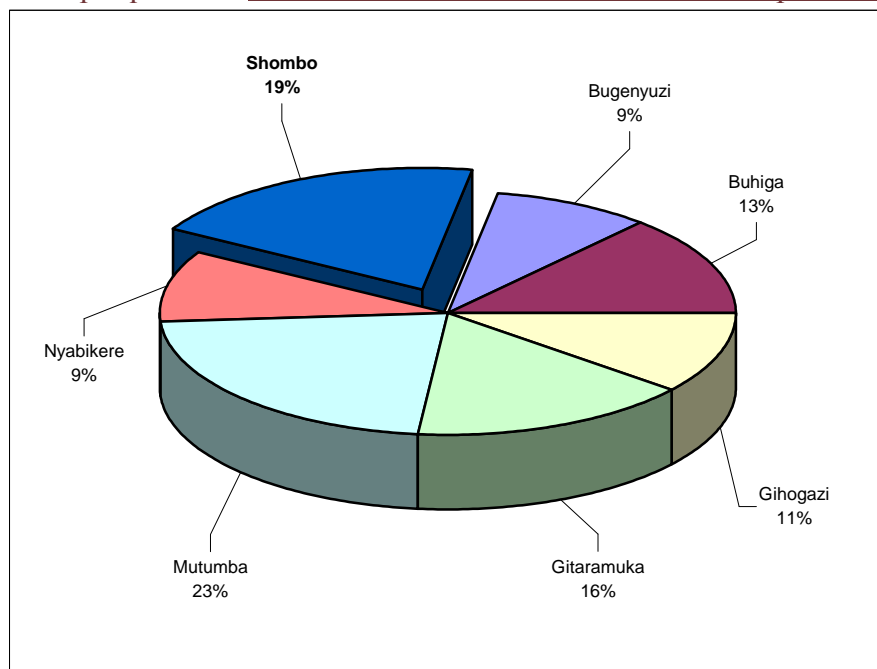
En 2005, la commune Shombo avait 28.048 chèvres ; cette commune occupe ainsi la **deuxième** place avec 19,45 % quant à l'importance numérique de toutes les chèvres de la province de Karusi.

Cependant, à l'intérieur de la commune, les caprins occupent la **première** place avec 57% quant à l'importance numérique du cheptel de la commune.

Entre 2001 et 2005, les caprins ont connu, un taux d'accroissement de 274% en passant de 7487 têtes à 28.048 têtes. Les chèvres de race améliorée représentent 0,3% par rapport aux chèvres de race locale.

Il faut noter la contribution, combien importante, de l'ONG américaine World Vision dans l'accroissement des effectifs des chèvres dans les ménages à travers la chaîne de solidarité.

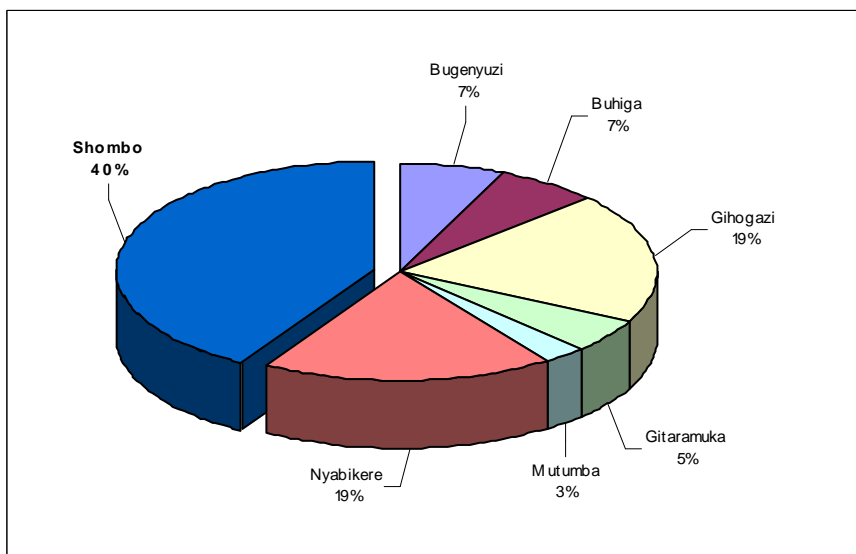
Graphique 4.6. : Part de la commune dans l'effectif des caprins de la province



#### 4.2.4. Les porcins

Shombo est la **deuxième** commune avec 41,3 % des porcs dans la province. Les porcs occupent la **cinquième et dernière** place en nombre avec 3% du cheptel de la commune. Entre 2001 et 2005 ; les porcs ont passé de 366 unités à 1524 unités (taux d'accroissement de 316%).

Graphique 4.7. : Part de la commune dans l'effectif des porcins de la province



#### 4.2.5. La volaille

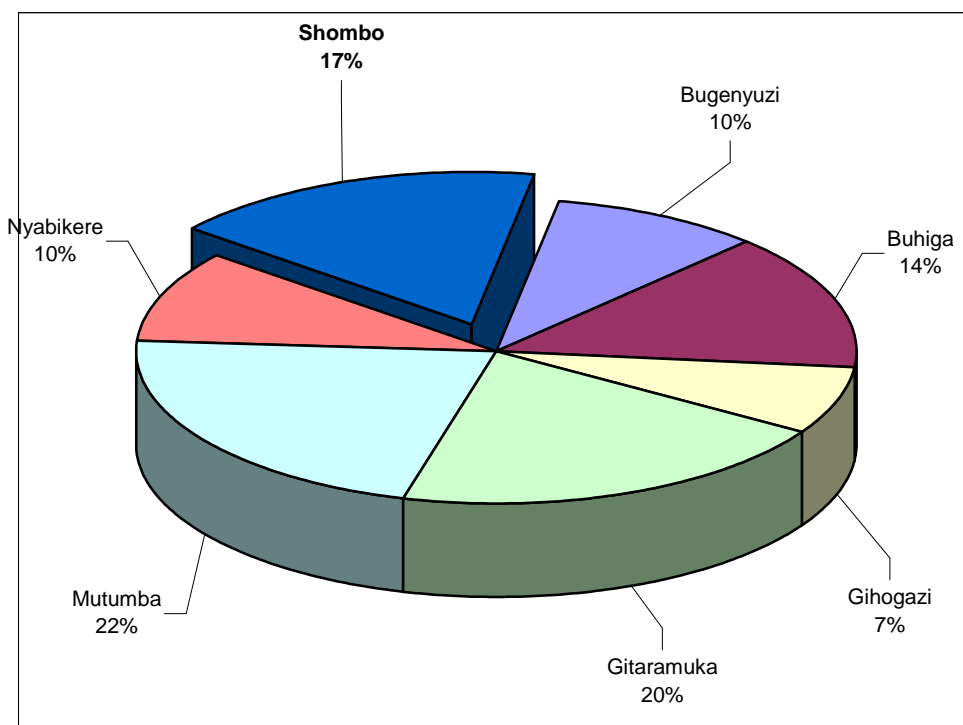
Shombo est la **troisième** commune en importance numérique de la volaille de la province avec 16,85%.

Cette espèce occupe la **deuxième** place avec 20% du cheptel de la commune Shombo.

Entre 2001 et 2005, les poules ont passé de 2.772 unités à 9.841 unités ; ce qui correspond à un taux d'accroissement de 255%.

C'est avec l'influence du Projet Mutoyi, tenu par des italiens, que les poules de race améliorée sont diffusées dans la commune de Shombo.

Graphique 4.8. : Part de la commune dans l'effectif des volailles de la province



### **4.3. SYSTEMES D'ELEVAGE**

#### **1) Les bovins**

En commune Shombo les bovins sont généralement constitués par de petits troupeaux de petites dimensions même si la commune connaît quelques têtes de race améliorée. Les animaux de race locale (Ankole) sont élevés sur des pâturages naturels et ne bénéficient régulièrement des soins de santé de la part de l'éleveur. Le gardiennage est assuré par des bouviers (Abungere). Il s'agit d'animaux peu productifs, mais présentant l'avantage de résister aux mauvaises conditions d'élevage et à certaines maladies tropicales du bétail.

#### **2) Les ovins**

Les ovins sont très souvent mélangés aux troupeaux de gros bétail. Pour tous les petits ruminants (caprins et ovins), les soins vétérinaires, la castration, la supplémentation minérale ne sont pas d'usage courant dans la population de la commune.

#### **3) Les caprins**

Ils sont prédominants dans toutes les collines de la commune. Ces animaux sont en divagation et se nourrissent de la verdure, des écorces ... qu'ils rencontrent sur leur passage.

#### **4) Les porcins**

Comme dans toutes les communes du pays, les animaux sont exploités en système extensif et quelques fois en semi-stabulation où ils sont nourris des sous-produits de l'exploitation agricole, des restes de cuisine.

#### **5) La volaille**

La commune Shombo connaît la race locale et la race améliorée les ménages du milieu rural. La race rustique est de petite taille et ne donne que quelques dizaines d'œufs par an. Cependant, avec la présence du Projet Mutoyi implanté à Bugendana sur la frontière avec Gihogazi, les ménages de Shombo s'habituent à l'élevage des poules de race améliorée. Selon les chiffres du tableau 4.1. ; dans la même commune, les poules de race améliorée sont peu nombreuses que les poules de race locale.

### **4.4. LA SANTE ANIMALE**

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune Shombo.

#### **4.4.1. Les principales maladies**

La rareté des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié aussi que l'insuffisance du traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune Shombo.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont surtout les maladies parasitaires et virales.

a) Les parasitoses (protozoaires du sang)

Il s'agit essentiellement des maladies comme la théileriose, la cowdriose, l'anaplasmose, la piroplasmose et la babésiose.

b) Les parasitoses du tube digestif

On identifie les maladies comme la balantidiose, la coccidiose, la tripanosomiase et la douve du foie.

c) Les maladies carencielles

Les maladies carencielles les plus courantes sont surtout le rachitisme et l'ostéoporose.

d) Les infections obstétricales

Il s'agit surtout de la métrite, l'endométrite et la brucellose, mammite.

e) Les épizooties virales

Les cas les plus fréquents sont la fièvre aphteuse, la dermatose nodulaire, la pneumonie contagieuse du bovin ainsi que la rage canine.

#### **4.4.2. Quelques actions en rapport avec la modernisation de l'élevage**

1) Approvisionnement en géniteurs

Pour les bovins, les générateurs diffusés sont principalement de la race laitière. Il s'agit des taureaux géniteurs frisonnes de races pures ou croisées. Les approvisionnements sont assurés dans la commune en général par le PRDMR, la FAO et l'ONG italienne VISPE. Cependant, malgré les quelques efforts, le problème de manque de géniteurs améliorés se fait toujours sentir.

2) Insémination artificielle.

Dans la commune Shombo, l'insémination artificielle est assurée par la DPAE sous le financement du PRDMR/FIDA. Dans la commune, il n'existe pas de centre d'insémination artificielle pouvant satisfaire la demande des éleveurs.

3) Alimentation du bétail.

Les animaux sont alimentés par pâturages naturels parce qu'il n'existe pas d'usine de production des aliments pour le bétail, ça existe mais avec une faible quantité de son de riz.



#### **4.4.3. Infrastructures**

Les infrastructures d'élevage disponibles à Shombo sont : 2 dipping tank abandonnés sur les collines Rusi et Rukina ainsi que deux pharmacies vétérinaires à Shombo et à Rusi.

#### **4.4.4. Commercialisation**

A Shombo, il existe une voie de commercialisation des produits d'élevage mais elle ne couvre pas la demande de la population.

#### **4.4.5. Intervenants**

Les intervenants dans le secteur de l'élevage en commune Shombo sont :

- PRDMR/FIDA qui s'implique dans la modernisation de l'élevage;
- WORLD VISION qui fait le repeuplement des caprins à travers la chaîne de solidarité ;
- FAO qui s'intéresse à la modernisation de l'élevage;

#### **4.4.6. Les principales contraintes, potentialités et les perspectives**

##### 1) Les contraintes

- Les produits de l'élevage ne parviennent pas à atteindre les consommateurs suite aux voies de communication non favorables ;
- Manque de moyens financiers et matériels des ménages ;
- L'insuffisance du personnel affecté au secteur de l'élevage.

##### 2) Les potentialités

- La population de la commune est dynamique pour assurer l'élevage ;
- La végétation est luxuriante pendant plusieurs mois de l'année.

##### 3) Les actions à mener

- Recruter les aide-infirmiers vétérinaires pour l'encadrement ;
- Mettre en place des infrastructures multifonctionnelles pour la conservation, la commercialisation des intrants d'élevage ;
- Privilégier les animaux de races améliorées ;
- Réhabiliter les couloirs d'aspersion et les dipping tank.

#### **4.5. L'APICULTURE**

Dans la commune Shombo, on y trouve 1356 ruches. La production annuelle est estimée à 54 tonnes.

## CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

### 5.1. PECHE

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Shombo.

### 5.2. PISCICULTURE

#### 5.1.1. Généralités

La pisciculture est une activité qui contribue à l'augmentation du revenu de la population du monde rural. En province Karusi la pisciculture comporte actuellement une infrastructure importante comprenant 74 étangs couvrant plus de 14 ha. Mais la commune de Shombo ne possède que 5 étangs piscicoles répartis sur 2 sites à savoir Karago et Gaharo.

#### 5.1.2. Situation de l'activité piscicole en commune Shombo

Tableau 5.1. Répartition des étangs piscicoles dans la commune Shombo

Site	Nombre d'étangs	Superficie par étang en m <sup>2</sup>	Superficie totale en m <sup>2</sup>
Karago	3	525	1.575
Gaharo	2	525	1.050
Total	5		2.625

Source : Service de la pisciculture dans le province Karusi

Tous les étangs piscicoles sont exploités par des associations.

#### 5.1.3. La production

Tableau 5.2. La production des étangs piscicoles dans la commune

Site	Nombre d'étangs	Production par étangs	Production totale
Karago	3	160	480
Gaharo	2	100	200
Total	5		480

Source : service de la pisciculture dans la province Karusi/2005

La production n'est pas satisfaisante par mauvaise alimentation, entretien insuffisant, manque d'encadrement et quelque fois à cause des cas de vol des poissons dans les étangs.

#### **5.1.4. Principales contraintes, potentialités et actions à mener**

##### 1) Les contraintes

- Manque d'encadreurs formés et en nombre suffisant ;
- Manque d'appui financier et matériel ;
- Manque d'aliment des poissons ;
- Problème d'approvisionnement.

##### 2) Action à mener

- Formation des encadreurs et des membres des associations piscicoles ;
- Approvisionnement en alevins et en aliments du poisson ;
- Appui financier et matériel aux pisciculteurs ;
- Modification du PH acide dans les étangs piscicoles le chaulage ;
- Association de l'élevage bovin, ovins, porcins, volailles avec la pisciculture.

## **CHAPITRE VI. FORETS**

### **6.1. GENERALITES**

La commune Shombo a été secouée par la crise de 1993. Des boisements ont été détruits par la population regroupée pour avoir surtout le bois de chauffage. La réhabilitation des infrastructures détruites continue à nécessiter du bois de construction. Les feux de brousse ont détruit aussi les boisements naturels et artificiels. La commune Shombo possède aussi une petite superficie appartenant au parc de la Ruvubu. Cette commune est aussi caractérisée par une chaîne de montagne appelée Gihinga.

### **6.2. BOISEMENTS NATURELS**

La commune Shombo a une superficie de 20 ha le long de la rivière Ruvubu appartenant au parc national. Elle est dans la région naturelle de Kirimiro.

Tableau 6.1. : Boisements naturels

Colline	Superficie en ha	Types d'essences prédominantes
Muhororo	20	1.Parinari excelsa 2.Antada abyssinica 3.Syzygium parrifolim 4.Bridelia atroviridis 5.Cyprus papyrus

Source : DPAE Karusi/2005

### **6.3. BOISEMENTS ARTIFICIELS**

Les boisements artificiels existent dans la commune Shombo depuis la colonisation jusqu'aujourd'hui. La chaîne de montagne de Gihinga dispose des plus grandes superficies boisées. L'eucalyptus est l'essence la plus dominante.

Tableau 6.2. : Inventaire des boisements artificiels

Colline	Type d'essence	Propriétaires du boisement en ha				Superficie totale en Ha
		Etat	Communal	Individus	Collectivité	
Rusi	Eucalyptus, Call, Grév	22,5	31	42	64	159,5
Mujenjwa	Eucalyptus, Call, Grév, pinus, Acacia	61	74	19	-	154
Shombo	Eucalyptus, Call, Grév	41	25	12	11	89
Gitaramuka	Eucalyptus	91	7,5	-	-	98,5

Colline	Type d'essence	Propriétaires du boisement en ha				Superficie totale en Ha
		Etat	Communal	Individus	Collectivité	
Gatabo	Eucalyptus, Call	20,5	12,5	9,5	-	41,5
Nyabibuye	Eucalyptus, Call, Pinus	-	-	2	15	17
Bukirasazi	Eucalyptus	-	-6		-	6
Gisenyi	Eucalyptus	-	-2		-	2
Kiryama	Eucalyptus	-	-	16	-	16
Kigo	Eucalyptus	10	2	4	-	16
Muhororo	Eucalyptus, Grév, Pinus	-	-	54,5	128	182,5
Kiyange	Eucalyptus, Call	66,5	-	-	-	66,5
Butwe	Eucalyptus, Call, Pinus	48	36	2,7	5	91,7
Gikombe	Eucalyptus, Call, Grév, Pinus, Cyprès	43	11,5	2,8	21	78,3
Gaharo	Eucalyptus, Pinus	14,5	4,5	30	39	88
Total		418	212	194,5	283	1.107,5

#### 6.4 PRODUCTION DES PLANTS FORESTIERS

Tableau 6.3. Production des plants forestiers en commune Shombo

Nombre de plants produits	Intervenants	Producteurs
245.540	CISV	Groupement
68.300	FIDA	Groupement
256.097	W.V	Groupement

Source : Inspection provincial des forêts/2005

Sauf quelques plants qu'on a plantés le long de la route sur 13 km, les autres plants sont distribués aux privés pour les mettre dans leurs propriétés.

## **6.5 TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS**

Tableau 6.4. : Unités de transformation du bois

Colline	Unités de transformation		
	Scierie artisanale	Menuiserie	Fabrication du charbon
Shombo	1		
Gibombe	1		
Rusi	1	3	
Kiyange	1	1	1
Gatabo	1	1	
Muhororo	1	1	2
Gitaramuka	-		3
Total	6	6	6

Source : Inspection provinciale de forêts/2005

Les unités de transformation rencontrées sont essentiellement : la scierie artisanale, la menuiserie, la fabrication du charbon.

## **6.6 AGROFORESTERIE**

L'agroforesterie pratiquée dans la commune Shombo a pour objectifs :

- L'alimentation de l'homme ;
- La production du bois de chauffage ;
- Le fourrage pour le bétail ;
- La construction et l'artisanat ;
- La conservation des eaux et sols ;
- L'augmentation de la fertilité ;

Les essences fréquemment utilisées dans la commune Shombo sont :

Grévillea, Cedrella, Calliandra, cassia, avocatier, Goyavier, papayer, manguiers, etc..

## **6.7 INTERVENANTS**

Les intervenants du secteur des forêts sont CISV, le programme PRDMR/FIDA et WORLD VISION. Ils disponibilisent les intrants pour les groupements multiplicateurs des plants.

## **6.8 CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER**

### 1) Contraintes

- Les feux de brousses ;
- Le défrichage des boisements naturels et artificiels ;
- Les coupes illicites ;
- Manque de moyens financiers et matériels ;
- Manque de moyen de déplacement.

### 2) Potentialités

- Disponibilité des espaces à reboiser ;
- Disponibilité d'un technicien forestier, un agronome et des assistants ;
- Le climat favorable à la plantation des plants ;
- Une main d'œuvre disponible et moins chère ;
- La route principale traverse la commune Shombo.

### 3) Actions à mener

- Impliquer l'administration à la base dans la sensibilisation sur le reboisement et la protection de l'environnement ;
- Disponibiliser des terrains à reboiser ;
- Appuyer financièrement et matériellement les techniciens forestiers ;
- Renforcer la garde forestière.

## **CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT**

### **7.1. INDUSTRIE**

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Shombo.

### **7.2. ARTISANAT**

#### **7.2.1 Généralités**

Dans la commune de Shombo, le secteur artisanal existe, mais il n'est pas assez développé. Seuls l'artisanat de production et l'artisanat de service existent dans cette commune. Les produits issus de ce genre d'activités occasionnent des fonds nécessaires à la survie de la population car ils sont vendus localement par des personnes démunies surtout dans les secteurs de la poterie et de la forge.

#### **7.2.2 Artisanat de production**

Ce type d'artisanat concerne les ateliers de menuiserie, la tuilerie, la briqueterie, la poterie, la forge, la vannerie et le tissage. D'autres ateliers de menuiserie appartiennent aux individus ou aux associations.

La forge, la poterie, la vannerie et le tissage sont beaucoup moins développés car les artisans ne sont pas appuyés.

#### **7.2.3. Artisanat de service**

Dans la commune de Shombo, l'artisanat de service est exercé par les taxis vélo.

### **7.3. Contraintes, potentialités, actions à mener**

#### **1) Contraintes**

- Absence de marchés d'écoulement ;
- Manque de moyens financiers pour développer le secteur artisanal ;
- Peu d'intervenants dans le secteur artisanal ;
- Accès difficile des artisans au micro-crédit ;
- Manque d'encadrement des artisans.

#### **2) Potentialités**

- Présence de la matière première ;
- Présence de l'ONG CISV.

#### **3) Action à mener**

- Créer une confédération d'artisans ;
- Réhabiliter les écoles à enseignement des métiers ;
- Faciliter l'accès aux micro-crédits des artisans ;
- Renforcer en complicité des artisans existants ;
- Développer le secteur artisanal car la surface cultivable devient de plus en plus insuffisante.



## **CHAPITRE VIII GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS**

L'état actuel de la recherche n'a pas encore identifié des mines ou des minerais en commune Shombo.

## **CHAPITRE IX. ENERGIE**

Toute la commune Shombo ne connaît pas d'énergie électrique jusqu'à présent. L'absence d'énergie électrique dans la commune Shombo fait que le bois de chauffe et le charbon constituent les seules sources d'énergie disponibles pour la population.

## CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES

### 10.1. LE COMMERCE

Comme les autres communes, Shombo vit aussi du commerce, mais contrairement aux autres communes, elle n'a pas de centre de négoce sauf quelques cabarets regroupés au chef-lieu de la commune. Les autres petits centres éparpillés sur le long de la route (RN).

#### 10.1.1. La situation commerciale

Tableau 10.1 : Effectif des opérateurs dans le commerce formel en 2005

Commune	Nombre de grossistes			Nombre de boutiques et détaillants			Nombre de détaillants cabaret « BI »			Nombre de détaillants cabaret « BL »			Nombre de détaillants restaurant			Nombre de personnes dans le formel
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
Bugenyuzi	-	-	-	87	-	87	4	-	4	100	-	100	31	-	31	222
Buhiga	10	1	11	152	-	152	11	-	11	97	3	100	7	13	20	294
Gihogazi	-	-	-	50	-	50	5	-	5	120	-	120	20	-	20	195
Gitaramuka	-	-	-	48	-	48	2	-	2	122	2	124	7	13	20	194
Mutumba	-	-	-	67	1	68	4	-	4	86	-	86	19	4	23	181
Nyabikere	3	-	3	35	2	37	3	-	3	34	-	34	16	3	19	96
Shombo	-	-	-	28	3	31	2	-	2	106	1	107	6	3	9	149
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>467</b>	<b>6</b>	<b>473</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>671</b>	<b>106</b>	<b>36</b>	<b>142</b>	<b>1331</b>

Source : Collecte de données/2006 ; BI=Bière Industrielle BL=Bière Locale

Les femmes sont plus ou moins représentées dans les restaurants.

Tableau 10.2. : Infrastructures commerciales

Commune	Marchés		Magasins et boutiques		Dépôts	Total
	Aménagés	Non aménagés	Denrées alimentaires	Autres produits		
Bugenyuzi	-	2	88	31	2	123
Buhiga	-	4	152	20	11	187
Gihogazi	-	5	50	20	1	76
Gitaramuka	-	4	48	20	1	73
Mutumba	-	3	68	23	-	94
Nyabikere	-	3	37	19	2	61
Shombo	-	4	31	9	-	44
<b>Total</b>		<b>25</b>	<b>474</b>	<b>142</b>	<b>17</b>	<b>658</b>

Source : Collecte de données/2006

En matière d'infrastructures commerciales, la commune Shombo vient en dernier lieu par rapport aux autres communes de la province.

### **10.1.2. Contraintes, potentialités, actions à mener**

#### 1) Contraintes

- Faible niveau des revenus des ménages pour pouvoir faire le commerce ;
- Accès difficile aux crédits pour les petits commerçants ;
- Taux élevé d'intérêts bancaires.

#### 2) Potentialités

- La commune se situe sur la route principale le long de la R12 ;
- Sol riche pour produire beaucoup.

#### 3) Actions à mener

- Création d'un centre de négoce ;
- Mettre sur pied un marché adéquat ;
- Création d'un fond spécial pour aider et appuyer les commerçants ;
- Mettre sur pied des coopératives de crédit et d'épargne (COOPEC...)

## **10.2. TRANSPORT**

Dans la commune de Shombo, il y a deux types de transports qui sont le transport des marchandises et des biens et le déplacement des personnes. Le transport des marchandises et des biens se fait soit par portage, soit par les moyens de transport (bicyclettes), le déplacement de personnes se fait par des bicyclettes, des motocyclettes, des camionnettes, des voitures et des jeeps. Ces moyens de transport sont facilités par 3 catégories de routes qui sont les routes provinciales, les routes communales et les pistes rurales.

### **10.2.1. Situation des différentes routes communales**

Dans la commune Shombo, on a des routes provinciales, des routes communales et les pistes rurales. Le tableau qui suit, montre les caractéristiques essentielles de ces routes (nom du tronçon, longueur, revêtement, état de la route).

Tableau 10.3. Route nationale

Tronçon	Longueur (km)	Nature du revêtement	Etat
Ruvubu-Kagera-Rugabano	34,50	Terre latéritique compactée	Bon

Tableau 10.4. Routes provinciales

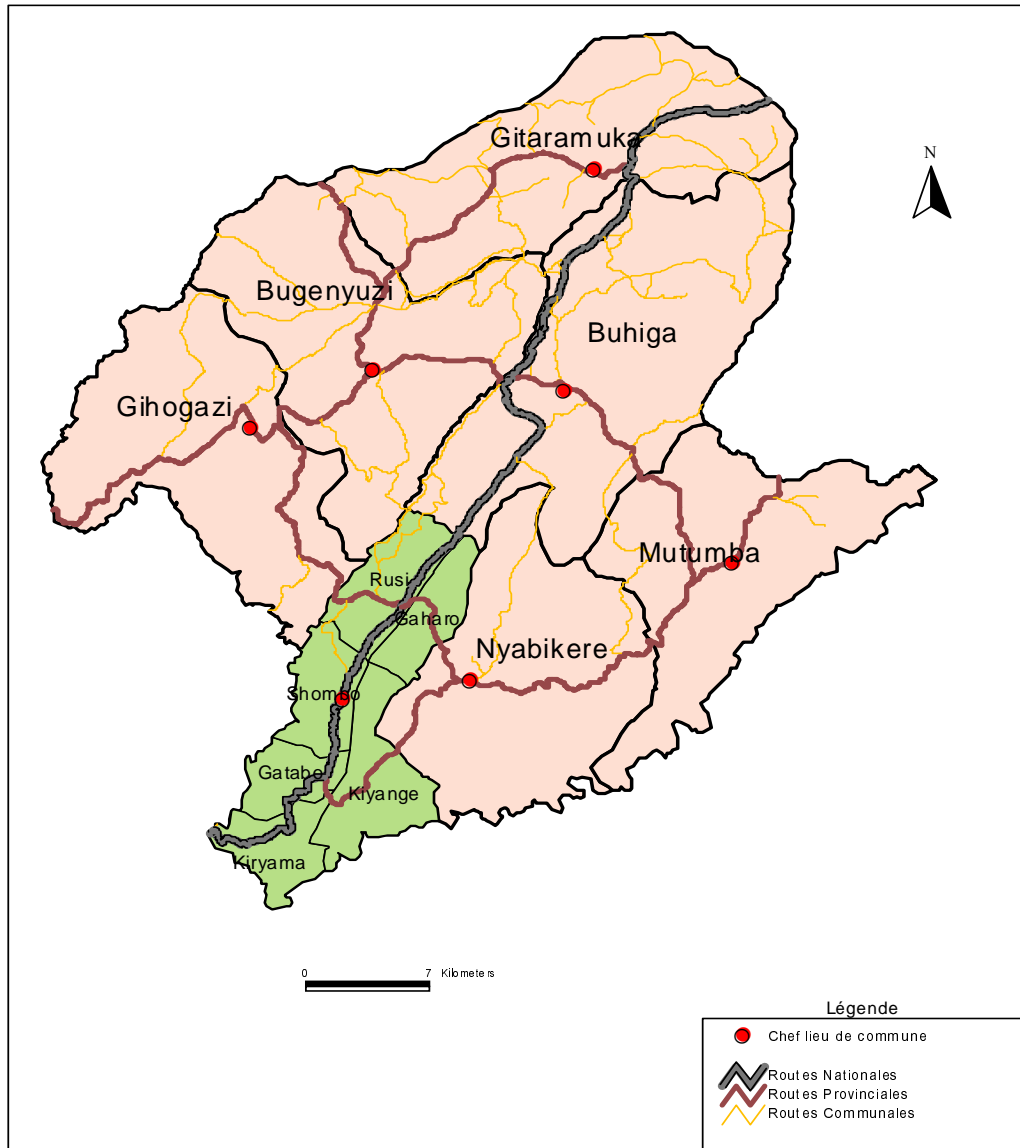
Tronçon	Longueur (km)	Nature du revêtement	Etat
Gatabo-Kiyange	7,50	Terre latéritique compactée	Mauvais
R12-Bureau communal Shombo	1,30	Terre latéritique compactée	Mauvais
Rusi-Gaharo	7,70	Terre latéritique compactée	Mauvais

Tableau 10.5. : Routes communales

Tronçon	Long (Km)	Nature du revêtement	Etat de la Route	Causes
Bureau Communal – Rukindu – Ndurumu (vers Rusamaza de Gihogazi)	6,50	Terre latéritique compactée	Mauvais	- Manque d'entretien - Abondance des pluies
Shombo - Rusamaza (vers Cadi)	10,50	Terre latéritique compactée	Mauvais	- Manque d'entretien - Abondance des pluies
Rusamaza (Cadi) –Kivoga	4,60	Terre latéritique compactée	Mauvais	- Manque d'entretien - Abondance des pluies
Rusamaza (Cadi) – Rusi (kwitango)	2,00	Terre latéritique compactée	Mauvais	- Manque d'entretien - Abondance des pluies
Rusamaza (Cadi) –Gahera	3,50	Terre latéritique compactée	Mauvais	- Manque d'entretien - Abondance des pluies
RN12 – Gatabo	2,60	Terre latéritique compactée	Bon	- Abondance des pluies
RN12 – Kiryama	0,40	Terre latéritique compactée	Bon	- Abondance des pluies
Total	30,10	-	-	-

Tableau 10.6. : Pistes rurales

Commune	Nombre de Pistes	Long. (km)	Nature du revêtement	Etat des Pistes	Causes
Bugenyuzi	26	102,80	Terre non compactée	Mauvais (en général)	Manque d'entretien
Buhiga	23	73,20	Terre non compactée	Mauvais (en général)	
Gihogazi	26	76,00	Terre non compactée	Mauvais (en général)	
Gitaramuka	14	109,90	Terre non compactée	Mauvais (en général)	
Mutumba	18	19,70	Terre non compactée	Mauvais (en général)	
Nyabikere	22	95,80	Terre non compactée	Mauvais (en général)	
Shombo	20	57,60	Terre non compactée	Mauvais (en général)	
Total / Province	149	535,00	-	-	



### **10.2.2. : Intervenants**

Dans la commune Shombo les intervenants en ce secteur sont l'administration locale pour les routes communales et les pistes ; ainsi que l'ONG italienne CISV pour les routes provinciales et communales.

### **10.2.3. Contraintes, potentialités, actions à mener**

#### a) Contraintes

- Dans la commune Shombo les véhicules de transport n'existent pas ;
- Les pièces de rechange n'existent presque pas.

#### b) Potentialités

- La commune se situe le long de la route nationale (RN12) ;
- Main d'œuvre abondante.

#### c) Actions à mener

- Réhabiliter les tronçons suivants : Shombo-Rukindu-Ndurumu ; Gatabo-Kiyange ; RN12 – Gihinga – Gahoro – Sinini – Cintama.

### **10.3. COMMUNICATION**

Dans la commune Shombo, pour la communication téléphonique on utilise les téléphones mobiles (ONAMOB) pour les particuliers et les phonies pour les centres de santé.

## **CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE**

### **11.1. SITUATION ACTUELLE DE L’ACTION SOCIALE**

Dans la commune Shombo , les besoins de protection sociale restent encore très énormes même si le Ministère ayant l’action sociale dans ses attributions et ses partenaires ne cessent de fournir des efforts louables via le centre de développement familial (CDF) de Karusi. En plus des intervenants du CDF, d’autres ONGs comme World Vision, Caritas, MSF Belgique, Christian Aid etc... contribuent dans l’assistance aux personnes vulnérables.

#### **11.1.1. Situation des enfants en difficultés et des orphelins de la commune Shombo**

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d’enfants en difficultés ne sont pas très perceptibles en commune Shombo. Elles devraient consister à permettre à ces nécessiteux de jouir de leurs droits aux soins de santé, à la protection, au logement, à l’alimentation décente, à l’éducation, et à la formation professionnelle.

Tableau 11.1 : Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la province Karusi.

Commune	Nombre d’enfants sinistrés de guerre	Nombre d’enfants de la rue	Nombre d’enfants dans la rue	Nombre d’enfants orphelins de père et de mère			Nombre d’enfants chefs de ménages	Nombre d’enfants indigents
				De guerre	Du Sida	De mort naturelle		
Bugenyuzi	1409	0	58	212	60	528	1200	3431
Buhiga	1016	120	75	126	25	412	155	2955
Gihogazi	1410	-	-	166	2	288	188	1410
Gitaramuka	877	242	388	286	22	288	370	954
Mutumba	287	-	-	61	28	159	247	3915
Nyabikenke	460	110	32	70	43	166	713	547
Shombo	301	58	-	300	16	162	145	1.112
<b>Total/ Province</b>	<b>5760</b>	<b>530</b>	<b>553</b>	<b>1221</b>	<b>196</b>	<b>2003</b>	<b>2618</b>	<b>14324</b>

Source : Données recueillies par les animateurs sociaux du CDF auprès de l’administration locale en 2005

#### **11.1.2 Situation des victimes de violences**

Dans la commune de Shombo les victimes de violences déclarées ne sont pas très nombreuses. Il y en a peut être qui ne sont pas déclarées car la culture burundaise ne permet pas aux femmes ou filles burundaises de dénoncer ce genre de faits.



Tableau 11.2. : Situation des victimes de violence

Commune	Nombre de viols recensés					Nombre de viols pris en charge				
	Femmes	Filles	Fillettes	Garçons	Hommes	Femmes	Filles	Fillettes	Garçons	Hommes
Bugenyuzi	7	6	4	-	-	3	3	2	-	-
Buhiga	22	10	8	-	-	15	6	8	-	-
Gihogazi	-	3	-	-	-	-	3	-	-	-
Gitaramuka	6	4	2	-	-	5	4	2	-	-
Mutumba	3	2	2	-	-	-	1	-	-	-
Nyabikere	1	1	-	-	-	1	1	-	-	-
Shombo	-	2	-	-	-	-	2	-	-	-
Total/ Province	32	28	16	-	-	24	20	12	-	-

### 11.1.3 Situation des veuves, mères célibataires et des indigents

Dans la commune Nyabikere, les indigents sont très nombreux car il y a beaucoup de ménages déplacés et rapatriés.

Tableau 11.3. : Situation des veuves, mères célibataires et indigents

Commune	Nombres de veufs appuyés			Nombres de veufs à appuyer			Nombre de mères célibataires	Nombre d'indigents		
	H	F	T	H	F	T		H	F	T
Bugenyuzi	23	204	227	537	733	1264	310	2141	3373	5514
Buhiga	19	78	97	302	1927	2229	521	1261	9069	10330
Gihogazi	7	1239	1309	116	1239	1355	182	111	1052	1163
Gitaramuka	-	-	-	-	-	-	70	980	1400	2380
Mutumba	151	803	954	163	422	585	156	1513	1674	3187
Nyabikere	325	673	998	389	83	1201	151	1.582	1.815	3297
Shombo	168	1.016	1184	207	1442	1649	202	3184	2739	5768
<b>Total/ Province</b>	<b>693</b>	<b>4013</b>	<b>4769</b>	<b>1708</b>	<b>6576</b>	<b>8283</b>	<b>1592</b>	<b>10772</b>	<b>21122</b>	<b>31639</b>

Source : Données recueillies auprès de l'administration locale par les animateurs communaux de CDF/2005

### 11.1.4. Situation des personnes handicapées

Tableau 11.4. : Situation des handicapés

Commune	Viols			Guerre			Violences familiales			De naissance			Accidents			Autres			Total
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	T Général
Bugenyuzi	27	8	35	21	11	32	1	48	49	38	20	58	4	19	23	17	58	75	544
Buhiga	-	-	-	7	1	8	-	5	5	9	1	10	6	5	11	16	1	17	51
Gihogazi	-	-	-	5	4	9	-	-	-	2	1	3	8	3	11	7	14	21	48
Gitaramuka	-	1	1	8	3	11	8	8	16	1	1	2	6	4	10	4	2	6	46
Mutumba	-	-	-	10	24	34	31	57	88	69	111	180	40	19	59	52	43	95	486
Nyabikere	-	-	-	59	35	94	-	-	-	73	61	134	30	18	48	19	8	27	303
Shombo	0	7	7	19	12	31	-	61	61	19	11	30	11	11	22	99	38	281	148
Total/ Province	27	16	43	129	90	219	40	179	219	211	206	417	105	79	184	214	164	310	1759

### 11.1.5. Contraintes, potentialités et perspectives

#### 1) Les contraintes

- Les principales contraintes sont d'ordre financier car il y a très peu d'intervenants en action sociale ;
- Pas de structure publique qui s'occupe des handicapés ;
- Pas d'écoles spécialisées pour enseigner les handicapés ;
- Les statistiques sur les effectifs des handicapés ne sont pas actualisées.

#### 2) Les potentialités

- Les ressources humaines sont disponibles ;
- La volonté des groupes cibles d'apprendre pour se prendre en charge ;
- Les terrains pour la construction des infrastructures sont disponibles.

#### 3) Les perspectives

- Faire un recensement systématique de tous les groupes cibles ;
- Construire et équiper des centres socio-éducatifs au niveau de chaque zone ;
- Créer un cadre de coordination des intervenants dans ce domaine ;
- Construire un centre d'enseignement spécialisé pour les handicapés ;
- Créer un service de prise en charge psychosociale des victimes de violences.

## 11.2 REINSERTION, REINTEGRATION ET REHABILITATION

Les rapatriés et les déplacés constituent deux groupes sociaux dont les biens ont été emportés par la crise socio-politique qui a frappé le Burundi depuis octobre 1993. Ces personnes sinistrées ont besoin de l'assistance humanitaire d'urgence (alimentation, soins médicaux, logement, scolarisation des enfants) et de la réinsertion socio-économique et de la réinstallation définitive dans les milieux d'origine. Elles ont donc besoin d'être assistées en intrants agricoles et en bétail pour pouvoir se prendre en charge une fois retournées sur leurs collines. Le tableau ci-dessous donne la situation des déplacés et des rapatriés en province Karusi.

Tableau 11.5. : Situation des sinistrés de guerre

Commune	Nombre total des sites déplacés	Ménages déplacés	Nombre des déplacés	Nombre de rapatriés	Source d'eau		Latrines modernes	Latrines traditionnelles	Latrines temporaires
					F	NF			
Bugenyuzi	1	18	18	-	-	-	-	-	-
Buhiga	2	2588	13269	1	-	-	-	1215	4
Gihogazi	1	26	99	-	-	-	-	-	-
Gitaramuka	3	294	1164	27	-	-	-	-	-
Mutumba	1	61	100	-	-	-	-	-	-
Nyabikere	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Shombo	1	138	420	2	7	0	40	12	587
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>3125</b>	<b>15070</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>1227</b>	<b>591</b>

Source : Chefs de sites des déplacés/2005

Les données actualisées des rapatriés de la province de Karusi sont données par le HCR comme le montre le tableau suivant :

Tableau 11.6. : Situation des rapatriés spontanés et facilités par le HCR en province de Gitega

Commune	Rapatriés facilités	Rapatriés spontanés	Total	Total	Total	Total	Total	Total
	2006	2006	2006	2005	2004	2003	2002	2002-2006
Bugenyuzi	60	0	60	556	1124	969	263	2972
Buhiga	69	0	69	737	895	318	330	2349
Gihogazi	185	1	186	1520	1581	1584	532	5403
Gitaramuka	50	0	50	1297	1776	116	323	3562
Mutumba	21	0	21	125	169	134	119	568
Nyabikere	6	0	6	95	244	461	192	998
Shombo	16	0	16	33	136	328	123	636
<b>Total</b>	<b>407</b>	<b>1</b>	<b>408</b>	<b>4363</b>	<b>5925</b>	<b>3910</b>	<b>1882</b>	<b>16488</b>

Source : Données récoltées par le HCR/Burundi en Juillet 2006/Rapports du HCR entre 2002-2006

### 11.3. HABITAT

#### 11.3.1. Situation actuelle de l'habitat

##### 11.3.1.1. Le type d'habitat rencontré

###### 11.3.1.1.1. Habitat regroupé

Il est rencontré au chef-lieu de la commune Shombo et dans le site des déplacés de la même commune. C'est un habitat qui est un peu amélioré par rapport à l'habitat de la campagne.

###### 11.3.1.1.2. Habitat dispersé

C'est un type d'habitat le plus fréquent dans la commune de Shombo. Il est éparpillé sur les collines et abrite la population composée d'agriculteurs et éleveurs.

##### 11.3.1.2. Qualité de l'habitat

Tableau 11.7. : Nombre de maisons par type de mur en 2005

Communes	Nombre de maisons par type de mur					
	Groupé			Dispersé		
	Briques cuites	Briques adobes	Pisé	Briques cuites	Briques adobes	Pisé
Bugenyuzi	42	1.256	142	10	6.680	8.351
Buhiga	1.781	3.042	6.807	738	5.003	8.909
Gihogazi	15	945	202	8	800	325
Gitaramuka	27	1.491	606	4	2.168	7.400
Mutumba	99	280	512	7	2.060	3.007
Nyabikere	13	570	73	12	6.550	875
Shombo	7	2.015	10	3	4.956	782
Tot/rubrique	1984	9599	8352	782	28217	29649
Total/Type	19.935			58.648		

Source : Administration locale/2005

Tableau 11.8. : Nombre de maisons par type de toiture en 2005

Communes	Nombre de maisons par type de toiture					
	Groupé			Dispersé		
	Tôles	Tuiles	Chaume	Tôles	Tuiles	Chaume
Bugenyuzi	1.070	370	03	2.805	3.002	9.334
Buhiga	2.792	2.080	6.758	5.546	500	8.604
Gihogazi	192	820	150	790	186	157
Gitaramuka	1.362	691	70	3.725	1.801	4.046
Mutumba	160	635	98	1.105	2.003	1.948
Nyabikere	285	245	125	1.784	2.584	3.094
Shombo	805	1.226	01	682	2.994	2.065
Tot/rubrique	6666	6067	7205	16437	13070	29248
Total/Type	19.938			58.755		

Tableau 11.9. : Nombre de maisons par type de pavement en 2005

Communes	Nombre de maisons par type de pavement					
	Groupé			Dispersé		
	Ciment	Terre battue	Carreau	Ciment	Terre battue	Carreaux
Bugenyuzi	39	1.396	5	3	15.056	2
Buhiga	3.007	8.443	180	111	14.489	50
Gihogazi	11	1.143	8	6	1.125	2
Gitaramuka	110	2.003	10	5	9.584	2
Mutumba	81	790	22	3	5.047	6
Nyabikere	93	557	6	34	7.457	4
Shombo	30	2.000	3	5	5.735	1
Tot/rubrique	3371	16332	234	167	58493	67
Total/Type	19.937			58.727		

Source : Administration locale/2005

### 11.3.1.3. Commodité de l'habitat rural et urbain

Tableau 11.10. : Commodité de l'habitat urbain et rural

Communes	Nombre de maisons avec électricité		Nombre de maisons raccordées en eau				Nombre de maisons avec toilettes/Latrines					
	Urbain	Rural	Urbain		Rural		Urbain			Rural		
	Électricité	Électricité	Sans eau	Avec eau	Sans eau	Avec eau	Sans	Intérieur	Extérieur	Sans	Intérieur	Extérieur
Bugenyuzi	77	0	1.381	4	15.100	0	0	22	1.400	900	0	13.971
Buhiga	302	0	11.000	154	14.000	0	0	1.765	10.600	398	0	14.610
Gihogazi	0	0	1.300	1	1.200	0	3	0	1.261	508	0	777
Gitaramuka	7	0	2.600	2	11.600	0	0	9	1.945	312	0	8.846
Mutumba	24	0	950	8	5.500	0	0	9	810	150	0	5.000
Nyabikere	57	0	660	3	7.050	0	0	8	506	107	0	6.926
Shombo	0	0	2.000	0	4.912	0	0	2	2.000	120	0	5.409
<b>Total province</b>	<b>467</b>	<b>0</b>	<b>19.891</b>	<b>172</b>	<b>59.362</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.815</b>	<b>18.522</b>	<b>2.495</b>	<b>0</b>	<b>55.529</b>

Source : Administration locale/Regideso Karusi/2005

Comme le montrent les tableaux précédents, beaucoup de maisons à Shombo sont en matériaux non durables, couverture d'une toiture de mauvaise qualité. L'absence de l'énergie électrique dans toute la commune fait qu'aucune maison ne soit alimentée en électricité. Une seule maison est alimentée en eau potable au centre.

### 11.3.2. Situation des maisons en sheetings

Pour ce genre de maisons, leur nombre élevé se remarque dans les communes Bugenyuzi, Gitaramuka, Buhiga et Gihogazi suite au nombre de rapatriés élevé en provenance des pays d'exil.

Tableau 11.11. : Toiture des maisons en sheetings

Commune	Maisons en sheeting en 2003	Maisons en sheeting en déc. 2005
Bugenyuzi	5184	437
Buhiga	1655	600
Gihogazi	114	422
Gitaramuka	218	267
Mutumba	1	33
Nyabikere	2	12
Shombo	3649	66
<b>Total</b>	<b>10823</b>	<b>1837</b>

Source : Administration locale/2005

### **11.3.3. Disponibilités des matériaux de construction locaux**

Comme dans toutes les autres communes de la province, la commune Shombo ne dispose pas d'assez de bois pour la construction des maisons. Le bois a été abattu de façon visible pour l'utiliser à la cuisine. Un très petit nombre de personnes peuvent se fabriquer des briques à partir de l'argile, mais les moyens financiers limitent la quantité de leur produit ;

### **11.3.4. Intervenants**

Seul le HCR, VISPE, CISV interviennent dans la construction et la reconstruction, la réhabilitation des maisons dans cette commune.

### **11.3.5. Contraintes, potentialités et actions à mener**

#### a) Contraintes

- Absence d'un programme concret de production de matériaux de construction ;
- Manque de moyens suffisants pour faire face aux urgences en habitat suite à un grand nombre de sinistrés dans cette commune ;
- Absence de coordination des activités initiées par les différents intervenants qui fait que chaque intervenant fait ce qu'il veut sans consulter les bénéficiaires ;
- Manque de moyens suffisants pour face aux urgences de reconstruction de l'habitat détruit ;
- Manque de matériaux de construction ;
- Manque de coordination des activités en matière de reconstruction.

#### b) Potentialités

- Existence de la matière première de base pour fabriquer les matériaux locaux de construction ;
- La volonté de la population à contribuer à la reconstruction ;
- Existence de l'argile comme matière première pour fabriquer la brique ;
- Volonté de la population à contribuer à la reconstruction de l'habitat détruit et l'améliorer ;
- La sécurité dans la commune permettant la stabilité de la population.

#### c) Actions à mener

- Appuyer l'action de reconstruction en rendant disponibles les matériaux de construction tout en respectant les mesures de sauvegarder l'environnement ;
- Encourager la population à se regrouper en villages ;
- Encourager la population pour qu'elle apprenne à se prendre en charge ;
- Augmenter la qualité et la quantité des matériaux de construction ;
- Appuyer l'action de reconstruction de l'habitat rural détruit en rendant disponibles les matériaux de construction.

## CHAPITRE XII. SANTE

La commune Shombo compte 3 établissements sanitaires dont 2 fonctionnels et un autre en cours de construction. L'insuffisance du personnel soignant et le manque d'équipements sanitaires affectent la santé des populations de la commune Shombo.

### 12.1. SITUATION SANITAIRE EN 2005

Tableau 12.1. : Infrastructures sanitaires de la commune Shombo en 2005

Zone	Nombre de collines de recensement	Centres de santé	Observation
Nyabibuye	6	CS Nyabibuye	Fonctionnel
S/total		1	
Nyarurambi	4	CS Nyarurambi	Construite
S/total		1	Non fonctionnel
Rusi	6	CS Rusi	Fonctionnel
S/total			
Total	16	3	

Source : BPS Karusi 2005



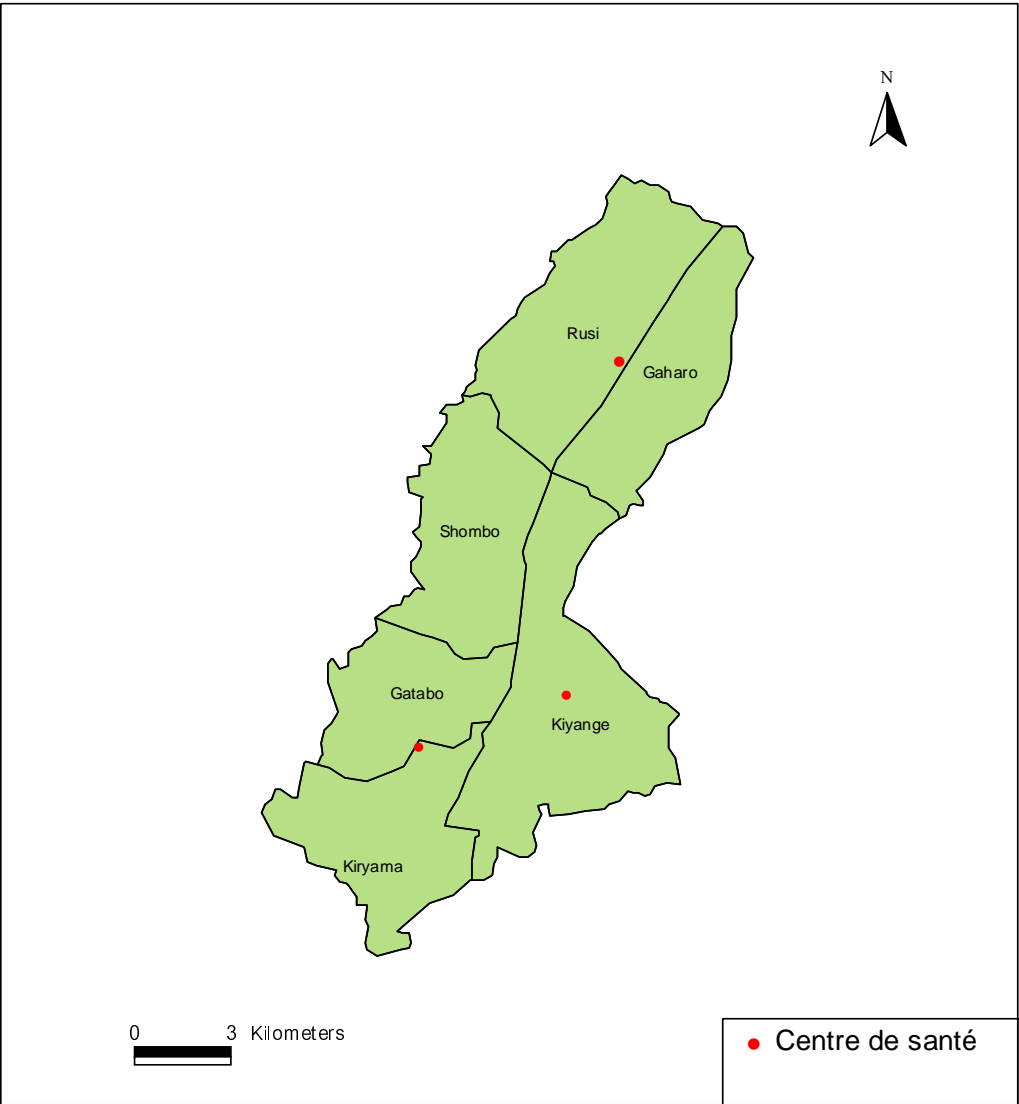


Tableau 12.2. Répartition des ressources humaines dans les centres de santé de la commune

Zone	Colline de recensement	Centre de santé	Infirmier A2	Infirmier A3	Aide Infirmier	Pers. assistant	Personnes d'appui
Nyabibuye	Nyabibuye	Nyabibuye	1	4	5	1	4
Rusi	Rusi	Rusi	1	2	5	1	4
Total			2	6	10	2	8

### **12.1.1. Situation sur le VIH/SIDA**

La commune Shombo n'a aucun site de dépistage du VIH/SIDA. Les personnes désirant faire un dépistage volontaire sont obligées de se rendre à Gitega ou à Bugenyuzi.

Le taux de séropositivité au niveau de la commune Shombo ne peut pas être disponible pour le moment.

Néanmoins, les personnes vivant avec le VIH/SIDA en commune Shombo sont estimées à 34 et les enfants victimes du VIH/SIDA sont au nombre de 614.

### **12.1.2. La médecine préventive**

La médecine préventive vise à faire de la vaccination une activité quotidienne des établissements sanitaires.

Les vaccinations concernent les maladies suivantes : la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la tuberculose, la rougeole, la poliomyélite.

Le taux de couverture vaccinale est très élevé car il atteint environ 88%.

### **12.1.3. La médecine traditionnelle**

Les guérisseurs traditionnels existent et sont appuyés par le Conseil Provincial du Lutte contre le SIDA (CPLS) dans le renforcement des capacités.

A côté de ces tradithérapeutes, les accoucheuses traditionnelles formées avec kit d'accompagnement viennent en seconde position. Au niveau de la commune Shombo, on dénombre 26 accoucheuses traditionnelles avec kit et 20 accoucheuses sans kit.

### **12.1.4. La santé de la mère et de l'enfant**

La santé maternelle et infantile concerne la santé de la reproduction et le planning familial. Des séances de sensibilisation au planning familial ont lieu au moins une fois la semaine avant les consultations prénatales ou les vaccinations des nourrissons.

### **12.1.5. Les intervenants dans le secteur de la santé**

L'ONG MSF Belgique intervient dans les centres de santé de la commune Shombo depuis 1994. Les soins de santé sont accessibles à toute catégorie de la population. Les consultations et les actes médicaux (examens de laboratoire et octroi des médicaments) sont payés forfaitairement avec une somme modeste de 300 F. Ce système est appliqué dans les centres de santé à caractère public, c'est-à-dire les centres de santé de Nyabibuye et Rusi.

L'ONG PSI intervient aussi en commune Shombo dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles par la distribution des préservatifs. Le gouvernement par l'intermédiaire du CPLS et du COCOLS, intervient dans la prise en charge des malades infectés par le VIH/SIDA.

### **12.1.6. Contraintes et actions à mener**

#### 1) Les contraintes

- Le manque d'infrastructures sanitaires dans les centres de santé de Nyabibuye et Rusi ;
- Long distances pour les malades pour arriver au centre de santé ;
- Mauvaise qualité des médicaments pour les patients ;
- L'insuffisance du personnel soignant qualifié et en nombre suffisant ;
- Manque d'équipements sanitaires comme par exemple le microscope.

#### 2) Les actions à mener

- Recruter d'urgence un personnel soignant qualifié ;
- Construire encore d'autres centres de santé proches à la population ;
- Fournir un équipement sanitaire adéquat et moderne.

## **12.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU EN 2005**

Dans la commune Shombo les infrastructures d'eau qui existent sont les sources aménagées, les bornes fontaines et les branchements privés. Ces infrastructures hydrauliques sont gérées par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Celle-ci a une structure complète et fonctionnelle mais connaît un problème de moyens financiers étant donné que les ressources proviennent des cotisations des bénéficiaires (la population qui a très peu de moyens). L'entretien de ces infrastructures est donc insuffisamment assuré.

### **12.2.1. Situation des infrastructures**

Là où c'est possible, les infrastructures d'eau qui avaient été détruites pendant la crise ont été réhabilitées. Il y en a aussi qui sont endommagées par l'usure ou le manque d'entretien ou par mauvaise utilisation.

Tableau 12.3. : Etat des infrastructures

Commune	Les sources			Les bornes fontaines	
	Sources aménagées	Sources à réhabiliter	Sources à aménager	Bornes fontaines fonctionnelles	Bornes fontaines non fonctionnelles
Buhiga	186	93	101	15	33
Bugenyuzi	193	83	144	41	31
Gihogazi	240	40	94	40	62
Gitaramuka	236	76	60	17	13
Mutumba	236	17	58	13	10
Nyabikere	168	112	51	45	23
Shombo	146	31	13	18	7
<b>Total/ Province</b>	<b>1405</b>	<b>452</b>	<b>521</b>	<b>189</b>	<b>179</b>

Source : Régies Communales de l'Eau Karusi/2005

Tableau 12.4. : Approvisionnement en eau

Commune	Nombre de ménages utilisant des points d'eau et cours d'eau	Nombre de Points d'eau	Nombre Total de ménages utilisant des points d'eau	Nombre de ménages moyen/ point d'eau/ commune	Nombre de ménages utilisant les cours d'eau / commune
Buhiga	10250	524	4695	9	5555
Bugenyuzi	11910	506	6889	14	5021
Gihogazi	9542	499	7839	16	1703
Gitaramuka	10532	418	7133	17	3399
Mutumba	7237	382	3785	10	3452
Nyabikere	8662	527	6532	13	2130
Shombo	4470	239	4206	18	264
<b>Total Province</b>	<b>62603</b>	<b>3095</b>	<b>41079</b>	<b>97</b>	<b>21524</b>

Source : RCE Karusi /2005

Le nombre de ménages utilisant les points d'eau s'élève à 4206 alors que les ménages qui puisent dans les cours d'eau sont au nombre de 264.

Tableau 12.5. Réseau d'adduction d'eau

Commune	Fonctionnelle	Non fonctionnelle	Nombre de réservoir	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Nombre de km	Nombre de ménages bénéficiaires
Buhiga	15	23	25	14	15	78	3135
Bugenyuzi	61	45	20	14	10	64,3	3510
Gihogazi	32	56	19	18	3	92,2	1295
Gitaramuka	2	41	29	1	25	24	64
Mutumba	14	9	12	8	3	15,5	689
Nyabikerere	45	22	44	13	8	51,5	490
Shombo	17	4	21	9	4	28,3	1317
<b>Total Province</b>	<b>186</b>	<b>200</b>	<b>170</b>	<b>77</b>	<b>68</b>	<b>353,8</b>	<b>10500</b>

Source : RCE Karusi /2005

Les données du tableau montrent que 4 collines de la commune Shombo ne sont pas desservies en eau potable. Les 9 collines desservies totalisent le linéaire de 28,3 km.

### **12.2.2. Gestion et entretien des infrastructures d'eau**

La gestion des infrastructures hydrauliques dans la commune Bugenyuzi est assurée par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Les moyens utilisés proviennent des cotisations des bénéficiaires pour l'achat des pièces de rechange et le payement du fontainier communal.

### **12.2.3. Intervenants**

Dans la commune Shombo les intervenants en matière d'approvisionnement en eau sont le CISV, HCR, ECHO, l'Asbl TWITEZIMBERE.

#### **12.2.4. Contraintes, potentialités et actions à mener**

##### 1) Contraintes

La RCE n'a pas de moyens pour satisfaire les besoins de la population en eau potable. La DGHER ne soutient pas la RCE.

##### 2) Potentialités

La commune Shombo possède un nombre de sources d'eau pouvant faciliter la promotion et le développement du secteur.

##### 3) Actions à mener

- Sensibiliser la population à la bonne gestion, à l'utilisation et à l'entretien des installations en eau de la commune ;
- Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau endommagées pendant la crise ;
- Redynamiser et soutenir la RCE pour son bon fonctionnement.

## **CHAPITRE XIII. EDUCATION**

La commune Shombo a très peu d'infrastructures scolaires surtout au niveau des écoles primaires, car sur les 16 collines de la commune, seules 8 collines sont dotées d'écoles primaires, ce qui représente 50% de couverture communale.

La commune a 3 collèges communaux (Nyabibuye, Rusi et Nyarurambi).

Pour l'année scolaire 2005-2006, cette commune compte 10.392 écoliers dont 5.478 filles soit 52,7% au primaire. Au niveau du secondaire, on a 524 élèves dont 170 filles soit 32,4% de l'effectif total. S'agissant du personnel enseignant au niveau du primaire, on a 88 enseignants dont 37 femmes soit 42% ; tandis qu'au secondaire on a 9 enseignants dont 2 femmes qui représentent 22%. Dans la commune Shombo, l'enseignement informel est organisé et géré dans 3 écoles Yaga Mukama et 19 Centres d'alphabétisation respectivement organisés et gérés par l'Eglise Catholique et le CDF.

### **13.1. ENSEIGNEMENT FORMEL**

#### **13.1.1. Enseignement préscolaire**

Cet enseignement n'existe pas dans cette commune.

#### **13.1.2. Enseignement primaire**

Tableau 13.1. : Situation des écoles primaires dans différentes zones de Shombo

Zone	Nom école	Nbre Salles	Cycles		Effectifs			Nbre Ens.	Ratios Els/salle	Ratios Els/Ens
			CC	C.Inc	G	F	T			
Nyabibuye	Kiryama	9	X		519	585	1104	7	122	157
	Nyabibuye	18	X		856	987	1843	18	102	102
Nyarurambi	Kiyange	12	X		761	983	1744	8	145	218
	Hayiro	5		X	217	187	404	5	80	80
Rusi	Gaharo	6	X		345	291	636	10	106	63
	Gikombe	10	X		431	450	881	9	88	97
	Gitaramuka	2		X	115	132	247	2	123	123
	Rusi	11	X		658	745	1403	11	127	127
	Gahera	6	X		345	291	636	6	106	106
	Shombo	12	X		667	827	1494	12	124	124
Total	10	90	8	2	4.914	5.478	10.392	88	115	118

Source : DPE Karusi/2005

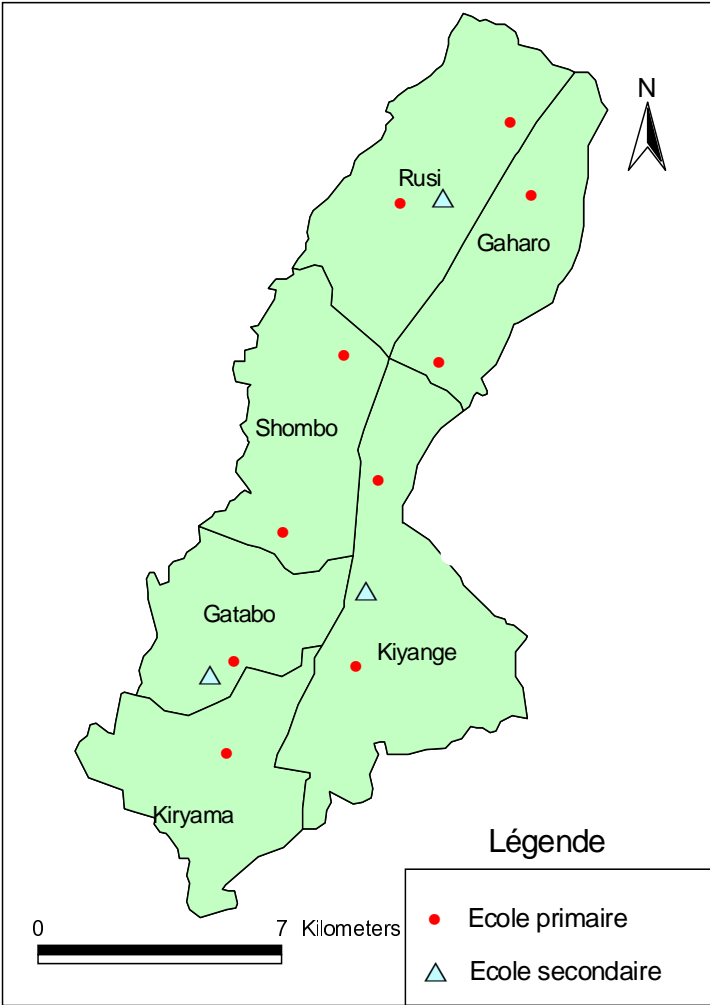
#### **13.1.3. Enseignement secondaire**

Tableau 13.2. : Situation des écoles secondaires en commune Shombo (en 2005-2006)

Zones	Ecoles	Nbre de salles	Cycle		Effectifs			Nbre Ens.	Ratios	Ratios El/Ens.
			CC	C.Inc	G	F	T			
Nyabibuye	CC Nyabibuye	4	X		112	72	184	3	46	61
Nyarurambi	CC Nyarurambi	2		X	45	25	70	1	35	70
Rusi	CC Rusi	4	X		197	73	270	5	67	54
Total	3	10	2	1	354	170	524	9	52	58

Source : DPE Karusi/2005

**Carte 13.1. : Carte des infrastructures scolaires  
2005-2006**





### **13.2. ENSEIGNEMENT NON FORMEL**

Tableau 13.3. : Situation des écoles Yagamukama en commune Shombo (en 2005-2006)

Zones	Ecoles	Nbre de salles	Cycle		Effectifs			Nbre Ens.	Ratios El/classe	Ratios El/Ens.
			CC	C.Inc	G	F	T			
Total	3	8			321	354	675	9	84	75

Tableau 13.4. : Situation des centres d'alphabétisation en commune Shombo (en 2005-2006)

Zones	Ecoles	Nbre de salles	Cycle		Effectifs			Nbre Ens.	Ratios El/classe	Ratios El/Ens.
			CC	C.Inc	G	F	T			
Total	19	22	-	-	307	355	662	45	30	14

### **13.3. LES INTERVENANTS**

L'enseignement formel dans les écoles primaires et secondaires est organisé et géré par l'Etat, tandis que l'enseignement informel est organisé et géré dans les écoles Yaga Mukama et les 19 centres d'alphabétisation, respectivement par l'Eglise Catholique et le CDF.

### **13.4. LES CONTRAINTES ET LES ACTIONS A MENER**

#### 1) Les contraintes

- Infrastructures et équipements scolaires insuffisants ;
- Personnel enseignant qualifié insuffisant ;
- Populations scolaires trop nombreuses par classe ;
- Manuels scolaires insuffisants.

#### 2) Les actions à mener

- Construire 8 écoles primaires dans la commune Shombo à savoir 4 écoles dans la zone Nyabibuye, 3 écoles dans la zone Nyarurambi et une école dans la zone Rusi ;
- Multiplier les manuels et matériels scolaires ;
- Recruter un personnel enseignant suffisant et qualifié.

## **CHAPITRE XIV. JEUNESSE, SPORT ET CULTURE**

### **14.1. SITUATION DE LA JEUNESSE**

Dans la commune Shombo comme ailleurs en province Karusi , les jeunes constituent la tranche d'âge la plus élevée. Pour bâtir un Burundi meilleur, la jeunesse de la commune Shombo doit s'investir pour participer au développement de sa propre patrie. Pour réussir ce pari, les responsables de cette commune doivent consentir un investissement conséquent pour satisfaire aux besoins de sa jeunesse à travers plusieurs axes d'investissement comme la contribution à la croissance économique, l'encadrement sportif et culturel, la création d'emploi pour les jeunes, la construction des écoles des métiers, la promotion et le renforcement des associations des jeunes etc...

Tableau 14.1. : Structure d'encadrement des jeunes

Types d'associations	Nombre d'associations	Type d'encadrement domaine d'intervention	Nombre de jeunes encadrés		
			H	F	T
- Associations culturelles -Associations de lutte contre le SIDA	9	- Danse traditionnelle - Formation aux métiers	498	470	968

### **14.2. LE SPORT**

Tableau 14.2. Infrastructures et types de sports pratiqués par sexe

Types de terrains	Nombre de terrains	Etat		Pratiquants		
		Bon	Mauvais	H	F	T
Football	8	1	7	132	0	132
Basket-ball	0	-	-	0	0	0
Volley-ball	3	0	3	18	0	18

Tableau 14.3. : Synthèse des clubs et / ou associations sportives

Domaine d'intervention	Nombre d'associations/Clubs	Nombre de jeunes sportifs		
		H	F	T
Football SIMBA FC	5	133	4	137
Athlétisme	-	-	-	-

Le nombre d'athlètes n'est pas déterminé car les athlètes s'entraînaient uniquement quand il y a compétition provinciale et/ou nationale.

### **14.3.CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER**

#### 1) Contraintes

La contrainte majeure est le manque de moyens financiers pour pouvoir mettre en place des infrastructures culturelles et sportives. En plus de ces moyens financiers qui font défaut, les ressources humaines manquent cruellement car il n'y a aucun encadreur sportif expérimenté en matière sportive.

#### 2) Potentialités

Les terrains publics pouvant recevoir des infrastructures sportives et culturelles sont disponibles. Si les moyens financiers étaient disponibles, les ressources humaines pourraient provenir d'autres communes de la province Karusi ou d'autres provinces.

#### 3) Perspectives

Si les moyens financiers étaient disponibles, on devrait mettre en place des infrastructures culturelles et sportives bien équipées. On devrait également recruter un personnel d'encadrement bien expérimenté et qualifié.

## CHAPITRE XV. JUSTICE

### 15.1. GENERALITES.

Le Tribunal de Résidence de Shombo travaille d'une façon satisfaisante même si les juges n'ont pas les facilités d'effectuer des descentes sur terrain pour l'exécution des jugements rendus. Cette instance judiciaire est épaulée par les prestations des officiers de la police judiciaire (OPJ), surtout en matière pénale pour faire des enquêtes pré juridictionnelles et préparer les dossiers à envoyer au parquet de la République à Karusi.

### 15.2. PERSONNEL JUDICIAIRE

Le Tribunal de Résidence de Shombo dispose à sa tête un juge Président. Celui-ci est épaulé par des juges, greffiers et des huissiers.

### 15.3. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Les services judiciaires sont logés dans un local exigü. L'équipement en mobilier est très modeste. Il n'y a ni eau ni électricité.

Tableau 15.1. : Situation des infrastructures entre 2003 et 2005

Commune	Nombre de locaux	Etat		Dimensions des locaux	
		Bon	Mauvais	Suffisant	Insuffisant
Bugenyuzi	2	-	2	1	1
Buhiga	1	-	1	-	1
Gihogazi	1	-	1	-	1
Gitaramuka	2	-	2	-	2
Mutumba	1	-	1	-	1
Nyabikere	2	2	-	2	-
Shombo	1	-	1	1	-
Total	10	2	8	4	6

## **15.4. LA JUSTICE GRACIEUSE**

### **15.4.1. Généralités**

Elle est rendue par le conseil des notables de la colline et des élus collinaires. La composition du conseil des notable de la colline et la procédure suivie devant les pariés en conflit sont fixées par les usages locaux sous réserve du respect et des règles relatives à la récusation, ou secret professionnel et à l'ordre public. Le travail des membres du conseil des notables est fait à titre bénévole.

### **15.4.2. Rôle des notables**

Le conseil des notables est chargé de conseiller les parties en litiges. A l'issue du procès, il remet aux parties une copie du procès verbal de délibération contenant les mentions suivantes : l'objet du litige, les témoins entendus avec le résumé de leurs déposition, l'arrangement proposé.

### **15.4.3. Nature des litiges**

Dans la commune Shombo, la majorité des conflits est liée aux terres et au code des personnes et de la famille. Quelques cas de vol ou de récoltes sur le champ sont également signalés et traités.

### **15.4.4. Les liens avec les juridictions**

En cas de défaut de comparution d'une des parties à double reprise, le conseil des notables de la colline autorise l'une des parties à saisir le tribunal de résidence qui avant toute instruction d'une affaire civile de sa compétence, vérifiera si les parties ont préalablement saisi le conseil des notables de la colline. Toutefois, le tribunal n'est pas lié par l'arrangement proposé par le conseil des notables de la colline sauf à vérifier la valeur des déclarations des parties et des dépositions des témoins.

Contrairement à la pratique des juridictions, l'arrangement proposé par le conseil des notables de la colline n'a pas l'autorité de la chose jugée et ne peut être exécuté par voie forcée.

La procédure devant cette instance ne donne lieu à aucun frais de justice.

### **15.4.5. Relation entre le conseil des notables et les élus locaux.**

Les élus locaux ne comprennent pas très bien pourquoi le conseil des notables de la colline vient concilier les parties en litiges alors que ce sont eux qui ont été élus par la population. Il y a donc une certaine incompréhension entre les deux parties. Certaines ONG et le PNUD prévoient animer de rapprocher les uns des autres.

## **15.5. SERVICES PENITENTIAIRES**

La commune Shombo n'a pas de maison de détention. Il y a un petit cachot de dimension très réduite pour garder à vue les présumés coupables d'infractions pendant les premières enquêtes policières.

## **15.6. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES**

### **1) Contraintes**

- Manque de moyen de déplacement ;
- Insuffisance du personnel ;
- Personnel non qualifié ;
- Lenteur dans les jugements ;
- Complicité des dossiers liés à l'application du code des personnes et de la famille.

### **2) Potentialités**

- Présence des structures d'appui (Ligue Iteka et APRODH) ;
- Nouveaux cadres de ce secteur qui favorisent le dialogue.

### **3) Perspectives**

- Construire un cachot convenable ;
- Equiper le tribunal en mobilier et en matériel de bureau ;
- Juger et clôturer rapidement les dossiers ;
- Recruter un personnel qualifié.

## **CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

### **16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT**

La commune Shombo possède un potentiel de développement très varié. La commune est aussi agricole que pastorale. Sa position géographique, son relief, son climat et son réseau de transport et de communication constituent des facteurs évidents pour son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. La commune Shombo est constituée en grande partie par la région naturelle de Kirimiro. La commune a une altitude d'environ 1600 m. Le climat est du type tropical doux. La pluviométrie moyenne est d'environ 1500 mm avec une température moyenne de 19°C. La végétation est formée de savanes arborées.
2. Avec une disponibilité des superficies de 545,40 hectares des marais à aménager ; ceci constitue une autre possibilité d'extension des terres à emblaver notamment pour le développement de la culture du riz et pour l'extension des activités piscicoles mais aussi et surtout à cause de la proximité avec la grande rivière sur plusieurs kilomètres.
3. L'altitude de la commune n'est pas accidentée ce qui est favorable au traçage des voies de communication ;
4. Les conditions agro – écologiques de la commune permettent le développement de l'horticulture, la fruticulture et les cultures maraîchères ;
5. Dans le domaine pastoral, le climat de la commune est favorable à l'élevage du gros et petit bétail. La présence d'arbres à fleur constitue un atout pour l'élevage des abeilles.
6. Le potentiel forestier est relativement important dans la commune Shombo avec 1108,5 ha de boisements artificiels pour la production du bois de chauffage, du charbon de bois, du bois d'œuvre... ;
7. La commune est développée dans le domaine de l'artisanat comme le montre le nombre d'artisans et d'unités recensés dans les domaines variés tel que la menuiserie, la couture, la vannerie, le tissage, .... ;
8. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : argile, sable, moellon, gravier et latérite ;
9. Les services publics d'encadrement sont assez nombreux et variés ; la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice... ;
10. Les agents de développement : la commune compte un nombre impressionnant d'agents de développement dynamiques : PRDMR/FIDA, CISV, VISPE, ,ODAG, ACTIONAID, WORLD VISION, PNUD etc... ;

## **16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT**

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

### **16.2.1. Contraintes d'ordre technique**

1. Le mauvais état des routes, surtout les pistes de desserte agricole, qui entravent l'évacuation normale des produits ainsi que l'enclavement de la commune Shombo compte tenu de la longue distance entre Shombo et le chef-lieu de la province Karusi, Gitega ou Bujumbura ;
2. L'insuffisance des moyens de transport aggravée par la carence et les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange et en carburant surtout en milieux ruraux ;
3. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...) ;
4. L'insuffisance des intrants agricoles et de l'élevage ainsi que les difficultés de s'en approvisionner dues entre autres à leurs coûts très élevés une fois disponibles sur les marchés ;
5. L'exode rural qui démobilise et désaffecte la main d'œuvre agricole encore active ;
6. Le mode de conditionnement et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
7. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal, la recrudescence de plusieurs maladies au niveau des cultures ;
8. L'élevage traditionnel caractérisé par l'alimentation des animaux par des pâturages naturels, la prédominance des animaux de race locale, diverses maladies...
9. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse...

### **16.2.2. Contraintes d'ordre économique-financier**

1. L'accès difficile au crédit, suite au taux d'intérêt prohibitif et l'absence des institutions financières octroyant des crédits aux agro éleveurs pour inciter l'Ecart de la production agricole;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui reste handicapée par les problèmes liés aux infrastructures de transport, à la multitude d'intermédiaires qui y interviennent ;
3. L'étroitesse des circuits de commercialisation intra et interprovinciaux ;
4. L'absence d'industries pour la transformation des produits agricoles et d'élevage ;



5. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
6. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
7. La faiblesse des prix au producteur ;
8. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo-sanitaires (centres semenciers, dipping-tanks, centres vétérinaires, couloirs d'aspersion...), des infrastructures de communication (routes, ponts, média) et énergétiques (centrales électriques, groupes électrogènes, panneaux solaires...);

### **16.2.3. Contraintes d'ordre socioculturel**

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
2. L'exode rural et l'engouement d'une grande partie de la population vers le chef-lieu de la province et vers Bujumbura pour y chercher du travail, provoquent la diminution de la taille et le nombre de ménages agricoles, l'amputation des communautés rurales de leurs ressources humaines valides ;
3. Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
4. La croyance très persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
5. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs ...).

## **16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER**

### **16.31. Stratégies**

L'examen de la situation des différents secteurs dans la province laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune Shombo devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage et, en moindre mesure sur le développement de l'artisanat.

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources communales et provinciales en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement, c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire de la province. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement de surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés.

Cette stratégie devrait également arriver à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

La place de choix qu'occupe la commune de Shombo au niveau provincial en matière de production agricole et en matière d'élevage reste encourageante et les intervenants dans ces secteurs comme le PRDMR/FIDA et autres devraient redoubler d'efforts.

En tout cas du côté de l'élevage, on devrait encourager la semi-stabulation ou stabulation permanente pour une plus grande production.

### **6.3.2. Actions à développer**

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra sectorielles.

Les actions à développer ou perspectives sont résumées dans le tableau 16.1 ci-dessous.

Tableau 16.1. : Actions à développer

<b>Secteur</b>	<b>Potentialités/ Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Actions à mener / Perspectives</b>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une main d'œuvre dynamique et disponible ;</li> <li>- Structures de développement communautaires à tous les niveaux ;</li> <li>- Une demande croissante en produits agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'intrants agricoles de qualité ;</li> <li>- Manque d'encadrement à la base ;</li> <li>- Exiguïté des terres ;</li> <li>- Terres non fertiles ;</li> <li>- Aléas climatiques non favorables depuis 2001</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les centres semenciers pour la multiplication des semences ;</li> <li>- Aménager les marais pour l'augmentation des superficies cultivables ;</li> <li>- Approvisionner la commune en intrants agricoles ;</li> <li>- Recruter les encadreurs agricoles de base.</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La population de la commune est dynamique pour assurer l'élevage ;</li> <li>- La végétation est luxuriante pendant plusieurs mois de l'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les produits de l'élevage ne parviennent pas à atteindre les consommateurs suite aux voies de communication non favorables ;</li> <li>- Manque de moyens financiers et matériels des ménages ;</li> <li>- L'insuffisance du personnel affecté au secteur de l'élevage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter les aide-infirmiers vétérinaires pour l'encadrement ;</li> <li>- Mettre en place des infrastructures multifonctionnelles pour la conservation, la commercialisation des intrants d'élevage ;</li> <li>- Privilégier les animaux de races améliorées ;</li> <li>- Réhabiliter les couloirs d'aspersion et les dipping tank.</li> </ul>
Pêche et Pisciculture		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'encadreurs formés et en nombre suffisant ;</li> <li>- Manque d'appui financier et matériel ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des encadreurs et des membres des associations piscicoles ;</li> <li>- Approvisionnement en alevins et en aliments du poisson ;</li> </ul>

Secteur	Potentialités/ Atouts	Contraintes	Actions à mener / Perspectives
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'aliment des poissons ;</li> <li>- Problème d'approvisionnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui financier et matériel aux pisciculteurs ;</li> <li>- Modification du PH acide dans les étangs piscicoles le chaulage ;</li> <li>- Association de l'élevage bovin, ovins, porcins, volailles avec la pisciculture.</li> </ul>
Forêts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des espaces à reboiser ;</li> <li>- Disponibilité d'un technicien forestier, un agronome et des assistants ;</li> <li>- Le climat favorable à la plantation des plants ;</li> <li>- Une main d'œuvre disponible et moins chère ;</li> <li>- La route principale traverse la commune Shombo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les feux de brousses ;</li> <li>- le défrichement des boisements naturels et artificiels ;</li> <li>- les coupes illicites ;</li> <li>- manque de moyens financiers et matériels ;</li> <li>- manque de moyen de déplacement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer l'administration à la base dans la sensibilisation sur le reboisement et la protection de l'environnement ;</li> <li>- Disponibiliser des terrains à reboiser ;</li> <li>- Appuyer financièrement et matériellement les techniciens forestiers ;</li> <li>- Renforcer la garde forestière.</li> </ul>
Industrie et Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de la matière première</li> <li>- Présence de l'ONG CISV ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de marchés d'écoulement ;</li> <li>- Manque de moyens financiers pour développer le secteur artisanal ;</li> <li>- Peu d'intervenants dans le secteur artisanal ;</li> <li>- Accès difficile des artisans au micro-crédit ;</li> <li>- Manque d'encadrement des artisans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une confédération d'artisans ;</li> <li>- Réhabiliter les écoles à enseignement des métiers ;</li> <li>- Faciliter l'accès aux micro-crédits des artisans ;</li> <li>- Renforcer en complicité des artisans existants ;</li> <li>- Développer le secteur artisanal car la surface cultivable devient de plus en plus insuffisante.</li> </ul>
Energie			

<b>Secteur</b>	<b>Potentialités/ Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Actions à mener / Perspectives</b>
Commerce et autres services assimilés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune se situe sur la route principale le long de la R12 ;</li> <li>- Sol riche pour produire beaucoup.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau des revenus des ménages pour pouvoir faire le commerce ;</li> <li>- Accès difficile aux crédits pour les petits commerçants ;</li> <li>- Taux élevé d'intérêts bancaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un centre de négoce ;</li> <li>- Mettre sur pied un marché adéquat ;</li> <li>- Création d'un fond spécial pour aider et appuyer les commerçants ;</li> <li>- Mettre sur pied des coopératives de crédit et d'épargne (COOPEC...)</li> </ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune se situe le long de la route nationale (RN12) ;</li> <li>- Main d'œuvre abondante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la commune Shombo les véhicules de transport n'existent pas ;</li> <li>- Les pièces de rechange n'existent près que pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut réhabiliter les tronçons suivants : Shombo-Rukindu-Ndurumu ; Gatabo-Kiyange ; RN12 – Gihinga – Gahoro – Sinini – Cintama ;</li> </ul>
Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources humaines sont disponibles dans le pays ;</li> <li>- La volonté des groupes cibles d'apprendre pour se prendre en charge plus tard ;</li> <li>- Les ressources physiques sont disponibles ( la terre est disponible pour l'agriculture et l'élevage) ;</li> <li>- Les débouchés des produits fabriqués par les vulnérables des centres des métiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données relatives à la situation réelle ne sont pas toujours disponibles ;</li> <li>- Manque de techniciens spécialisés en actions sociales ;</li> <li>- Les ressources financières sont limitées ;</li> <li>- Pas de centre socio-éducatifs fonctionnels dans la commune Shombo ;</li> <li>- Pas de programme clair pour prendre en main convenablement l'action sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un recrutement systématique de tous les groupes cibles ;</li> <li>- Construire et équiper les centres socio-éducatifs au niveau de zone ;</li> <li>- Créer un cadre de coordination des programmes des intervenants en action sociale ;</li> <li>- Construire des centres d'enseignement spécialisés pour les handicapés ;</li> <li>- Créer des services de prise en charge psychosociale des victimes de violences ;</li> <li>- Construire des écoles de formation professionnelle.</li> </ul>

<b>Secteur</b>	<b>Potentialités/ Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Actions à mener / Perspectives</b>
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de l'argile comme matière première pour la fabrication des tuiles et des briques ;</li> <li>- La volonté de la population à contribuer à la reconstruction de l'habitat détruit et l'améliorer ;</li> <li>- La sécurité bonne qui règne sur l'entité Administrative permettant la stabilité de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens suffisants pour faire face aux urgences de reconstruction de l'habitat détruit ;</li> <li>- Manque de matériaux de construction ;</li> <li>- Manque de coordination des activités en construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la qualité et la quantité des matériaux de construction ;</li> <li>- Sensibiliser et appuyer l'action de reconstruction de l'habitat rural détruit en rendant disponibles les matériaux locaux de construction en tenant compte des mesures de sauvegarder l'environnement.</li> </ul>
Santé		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque d'infrastructures sanitaires dans les centres de santé de Nyabibuye et Rusi ;</li> <li>- Long distances pour les malades pour arriver au centre de santé ;</li> <li>- Mauvaise qualité des médicaments pour les patients ;</li> <li>- L'insuffisance du personnel soignant qualifié et en nombre suffisant ;</li> <li>- Manque d'équipements sanitaires comme par exemple le microscope.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter d'urgence un personnel soignant qualifié ;</li> <li>- Construire encore d'autres centres de santé proches à la population ;</li> <li>- Fournir un équipement sanitaire adéquat et moderne</li> </ul>
Education		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures et équipements scolaires insuffisants ;</li> <li>- Personnel enseignant qualifié insuffisant ;</li> <li>- Populations scolaires trop nombreuses par classe ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire 8 écoles primaires dans la commune Shombo à savoir 4 écoles dans la zone Nyabibuye, 3 écoles dans la zone Nyarurambi et une école dans la zone Rusi ;</li> <li>- Multiplier les manuels et</li> </ul>

Secteur	Potentialités/ Atouts	Contraintes	Actions à mener / Perspectives
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuels scolaires insuffisants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- matériels scolaires ;</li> <li>- Recruter un personnel enseignant suffisant et qualifié.</li> </ul>
Jeunesse, Sport et Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terrains publics pouvant recevoir des infrastructures sportives et culturelles sont disponibles ;</li> <li>- Si les moyens financiers étaient disponibles, les ressources humaines pourraient provenir d'autres communes de la province Karusi ou d'autres provinces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens financiers pour pouvoir mettre en place des infrastructures culturelles et sportives ;</li> <li>- En plus de ces moyens financiers qui font défaut, les ressources humaines manquent cruellement ;</li> <li>- Il n'y a aucun encadreur sportif expérimenté en matière sportive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si les moyens financiers étaient disponibles, on devrait mettre en place des infrastructures culturelles et sportives bien équipées ;</li> <li>- On devrait également recruter un personnel d'encadrement bien expérimenté et qualifié.</li> </ul>
Justice	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des structures d'appui (Ligue Iteka et APRODH) ;</li> <li>- Nouveaux cadres de ce secteur qui favorisent le dialogue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens de déplacement ;</li> <li>- Insuffisance du personnel ;</li> <li>- Personnel non qualifié ;</li> <li>- Lenteur dans les jugements ;</li> <li>- Complicité des dossiers liés à l'application du code des personnes et de la famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un cachot convenable ;</li> <li>- Equiper le tribunal en mobilier et en matériel de bureau ;</li> <li>- Juger et clôturer rapidement les dossiers ;</li> <li>- Recruter un personnel qualifié.</li> </ul>

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La commune Shombo est délimitée au Nord par les communes Bugenyuzi, Gihogazi et Buhiga, au Sud par les communes Giheta, Gitega et Butezi, à l'Est par la commune Nyabikere et à l'Ouest par la commune Bugendana de la province de Gitega.

Elle a une superficie de 170,42 km<sup>2</sup> ce qui représente 11,7% de la superficie de la province et de 0,62% de la superficie du pays. La commune Shombo est constituée en grande partie par la région naturelle de Kirimiro.

La commune Shombo a une altitude d'environ 1600 m. Le climat est du type tropical doux. La pluviométrie moyenne est d'environ 1500 mm avec une température moyenne de 19°C. La végétation est formée de savanes arborées.

La commune Shombo est divisée en 3 zones administratives avec 16 collines de recensement.

L'agriculture occupe plus de 95% de la population de la commune Shombo qui s'adonnent principalement à la production vivrière et industrielle (café) et dans une moindre mesure du maraîchage et à la fructiculture.

La grande étendue de la commune, le climat et les sols restent favorables à la production agricole.

Au niveau de l'élevage, la commune Shombo élève essentiellement des bovins, des caprins, des porcins, des ovins et des volailles. En faisant la somme de toutes ces espèces, on remarque que Shombo qu'en termes d'effectifs des animaux domestiques avec un total de 39.955 têtes sur un total provincial de 248.512 têtes. En plus, les conditions d'élevage restent trop traditionnelles et le rendement reste faible. Des efforts restent à consentir pour entreprendre progressivement un élevage moderne visant une meilleure production. Des intervenants comme le PRDMR et autres ont déjà entrepris des formes d'encadrement dans ce sens, mais il faudra plus de moyens pour réussir le pari.

Dans le secteur de la pisciculture, la commune enregistre 5 étangs piscicoles fonctionnels sur un total provincial de 74 étangs. Ces étangs sont gérés par des associations. L'espèce que les pisciculteurs élèvent est le tilapia.

Dans le domaine des forêts, Shombo comme les autres communes de Karusi n'a pas de boisements naturels. Cependant, on trouve parsemés ici et là des boisements artificiels qui totalisent 1108,5 hectares par rapport à un total provincial de 5262,31 hectares. Cependant, malgré l'existence des quelques boisements artificiels ainsi que la production des plants agro-forestiers, le besoin en bois dans ses différents usages reste grand pour satisfaire toute la demande. C'est un secteur à promouvoir en collaboration entre la commune, les communautés locales et les différents intervenants en matière de forêts.

Concernant la santé, la commune Shombo a 2 centres de santé fonctionnels et un nouveau centre de santé non encore fonctionnel pour une population estimée à 39.955 habitants en 2005. On estime ainsi une population de 19.977 habitants pour 1 centre de santé. Un besoin de multiplier les centres de santé équipés et dotés d'un personnel suffisant se fait beaucoup sentir.

En termes d'infrastructures scolaires, la commune Shombo éprouve un besoin urgent car elle n'a que 10 écoles sur un total de 16 collines de recensement. Ensuite le besoin en infrastructures et en enseignants suffisants et qualifiés reste encore grand car le rapport « élèves-salles » et le rapport « élèves-enseignants » sont très élevés, respectivement avec 115 et 118. Les écoles des métiers sont



aussi nécessaires pour récupérer une bonne partie de ces lauréats qui terminent sans issue les écoles primaires.

Dans les autres secteurs comme l'artisanat, le commerce, les institutions financières, la justice, l'action sociale, l'hôtellerie et le tourisme, la jeunesse, le sport et la culture etc... ; les actions sont très timides, les infrastructures sont presque inexistantes, les moyens matériels et financiers manquent cruellement. La commune est interpellée pour intéresser les bailleurs et mobiliser les fonds pour développer ces secteurs.

Malgré ces performances apparentes, l'élan de développement semble s'arrêter à cause de plusieurs contraintes auxquelles se butte la commune. Parmi ces obstacles on peut retenir, la faible production agricole, le réseau routier très peu développé et la dégradation des routes existantes, la faiblesse des moyens de communication, le manque des moyens de transport, l'absence de crédit et des intrants agricoles, l'inexistence ou la dégradation de beaucoup d'autres infrastructures de base dans tous les secteurs de l'économie de la commune.

A cet effet, les potentialités disponibles dans la commune ne peuvent profiter à la population que dans la mesure où ces contraintes citées ci-haut dans les différents secteurs étaient supprimées. Pour y parvenir et opérer les changements nécessaires dans la vie économique de la commune ; il faudra entreprendre quelques actions diverses dont les principales sont les suivantes :

- Assurer une bonne gouvernance dans le pays, dans la province et dans la commune pour garantir une bonne adhésion de toute la population dans le développement ;
- Assurer la distribution des intrants agricoles dans les collines à temps et aux prix accessibles ;
- Favoriser l'octroi de crédits aux associations et groupements des producteurs en allégeant les conditions d'octroi et celles de remboursement ;
- Multiplier, réhabiliter et renforcer les centres semenciers et les infrastructures zoonosanitaires ;
- Former et encourager le personnel d'encadrement de tous les secteurs en leur assurant des conditions de travail motivant ;
- Multiplier, réhabiliter et renforcer les infrastructures de base dans différents secteurs;
- Appuyer l'organisation des coopératives et associations paysannes ;
- Initier un programme de reboisement dans les communes menacées par les érosions, la déforestation massive à cause de l'utilisation de bois de chauffe et de charbon de bois ;
- Associer à l'action de développement agricole, pastorale et forestier, une amélioration et renforcement des structures d'autres secteurs tels que l'énergie, l'éducation, les transports et tant d'autres qui ont un impact dans le bien-être matériel et social de la population.

Les perspectives de développement de cette commune doivent se baser sur les secteurs essentiels et stratégiques comme l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé, les forêts etc...

La stratégie agricole sera orientée vers l'intensification de la production des cultures vivrières et de l'élevage pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et au besoin de constituer des réserves stratégiques à long terme et vers le reboisement dans certaines parties de la commune.

Une coordination des interventions sera un préalable pour une bonne synergie des actions, une meilleure capitalisation des moyens et un développement harmonieux de la commune.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
2. Département du Génie Rural et Protection du Patrimoine Foncier: Inventaire des marais et des bassins versants du Burundi
3. DPAE/Gitega : Rapports annuels 2001-2005
4. Gouvernement de la République du Burundi :Programme d'urgence 2006.
5. HCR : a) Déplacés des provinces de Cankuzo, Ruyigi et Gitega ; Juillet 2006  
b) Summary of facilitated and spontaneous Burundian Returnees (2002-2006 in the Province of Cankuzo, Gitega, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Ngozi, Kayanza and Karusi
6. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
7. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi. Karusi ; Juillet 2006
8. Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
9. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi ; 1998.
10. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) : Découpage Administratif du Burundi ; Décembre 2005.
11. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes ; 2005.
12. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Gitega (2001-2003) ; Août 2000.
13. PADCO
14. PAS : Evaluation des initiatives à la base ; 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés ; 2000
16. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
17. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
18. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
19. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité ; 1998.
20. PNUD/PRRSLP : Plan Opérationnel Intégré de Réintégration/Réhabilitation des Sinistrés et de Lutte contre la Pauvreté ; 2006.
21. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) ; 1998.
22. Programme d'Ajustement Structurel (PAS) : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté ; 2001.

## ANNEXES

### **ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE KARUSI**

**Karusi, le 24 Août 2006**

#### **PROCES VERBAL**

L'an deux mille six, le vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Gouverneur de la province Karusi, tous les responsables sectoriels provinciaux dont liste en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Karusi et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue plus de deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci-haut cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune de Bugeyuzi
2. La monographie de la commune de Buhiga
3. La monographie de la commune de Gihogazi
4. La monographie de la commune de Gitaramuka
5. La monographie de la commune de Mutumba
6. La monographie de la commune de Nyabikere
7. La monographie de la commune de Shombo
8. La monographie de la commune de la province Karusi


Fait à ~~KARUSI~~ le 24 août 2006

L'Antenne provincial  
du Plan à Karusi  
HARERIMANA Patrice



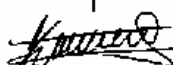
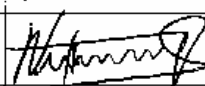
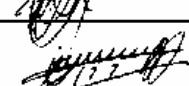
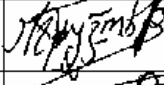


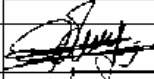

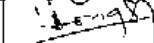
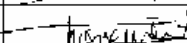
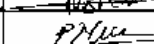
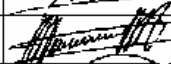

Le Gouverneur de la  
Province de Karusi

Honorable ~~YIZIYE~~ Sylvestre



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX  
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES  
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE KARUSI**

N°	Nom et prénom	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	Honorable NDAYIZEYE Sylvestre, Gouverneur de Karusi	Gouverneur de la Province Karusi	Tous les secteurs	
2	NURWUBUSA Joseph Désiré	Conseiller Provincial	Jeunesse, Sport et Patrimoine Culturel	
3	KAVAKURE Domitien	Conseiller Economique	Tourisme et Hôtellerie	
4	NDIHOKUBWAYO Prosper	Procureur de la République à Karusi	Justice	
5	MANINIHAZWE Jeanne d'Arc	Responsable provincial du Mouvement Coopératif et Associatif	Mouvement Coopératif et Associatif	
6	N'AHIRYA Sylvestre	Chef de service à la DPAE	Travail et Emploi	
7	MBONIHANKUYE Laurent	Responsable provincial chargé des comtés d'accueil	Habitat et Réinsertion	
8	Dr KAMWENUBUSA Godefroid	Médecin Directeur de la Province Sanitaire de Karusi	Santé	
9	Ir BIZIMANA Benoît	Coordonnateur Provincial des métiers	Industrie et artisanat	
10	KAJAMBERE Nathanaël	Inspecteur Provincial des finances communales	Industries, Commerce et Institutions financières	
11	NTACONZOBA Yvettes	Responsable chargée de la pisciculture à la DPAE Karusi	Pêche et Pisciculture	
12	MAZINA Marcel	Responsable du Service Elevage à la DPAE Karusi	Elevage	
13	NDAYISHIMIYE Jacqueline	Coordinatrice provinciale du CDF Karusi	Action Sociale	
14	NKUNZIMANA Pascal	Responsable provincial des forêts	Forêt	
15	IICUBURUNDI Anselme	Représentant de la DPL Karusi	Education	
16	NTAHEMUKA Laurent	Coordonnateur provincial des Régies Communales de l'Eau	Eau et Energie	
17	HARERIMANA Patrice	Antenne Provinciale du Plan à Karusi	Tous les secteurs/Supervision	
18	KABONLEKA Désiré	Chargé du Suivi-Evaluation à la DPAE Karusi	Agriculture	
19	NDAYIZAMBA Apollinaire	Responsable du Génie Rural à la DPAE Karusi	Génie Rural	
20	BUSINDU Didace	Conseiller Technique	Santé (CPLS)	

		du CPLS Karusi		
21	NDAYISHIMIYE Innocent	Représentant de la Ligue Iteka à Karusi	Justice (Ligue Iteka)	
22	NDEREYIMANA Ildéphonse	Administrateur de la commune Buhiga	Monographie de la Commune Buhiga	
23	BIGIRIMANA Alphonsine	Administrateur de la Commune Bugenyuzi	Monographie de la Commune Bugenyuzi	
24	NGENDABANKA Venant	Administrateur de la Commune Mutumba	Monographie de la Commune	
25	NIZIGIYIMANA Pierre	Administrateur de la Commune Shombo	Monographie de la Commune Shombo	
26	HARERIMANA Ephrasme	Administrateur de la Commune Gihogazi	Monographie de la Commune Gihogazi	
27	BUKLYENEZA Isidore	Administrateur de la Commune Gitaramuka	Monographie de la Commune Gitaramuka	
28	CIZA Antoine	Administrateur de la Commune Nyabikere	Monographie de la Commune Nyabikere	